

Point **COMM UNE!**

Villed'Yverdon
Solidaire

Point DOSSIER COVID-19!

Zoom sur la solidarité communale

pp.16-34

*Comme illustré ici durant le dispositif
« Ville d'Yverdon solidaire »*



Pour la prévoyance de votre personnel

Depuis 95 ans, la Caisse intercommunale de pensions (CIP) assure les collaborateurs des communes, services et institutions d'utilité publique du canton de Vaud pour la prévoyance professionnelle.

Elle offre un plan de prévoyance attractif et une retraite à la carte.

Avec plus de 20'500 assurés, une fortune de plus de 3,3 milliards de francs et un parc immobilier dépassant 2000 appartements, elle figure parmi les principales caisses de pensions publiques de Suisse romande.

Contactez-nous : 021 348 21 11
www.cipvd.ch

Gérée par  Retraites
Populaires

cip caisse
intercommunale
de pensions

SOMMAIRE!

Point UCV!

L'essentiel _____ p. 2

Covid-19 et impacts financiers
sur les communes _____ p. 4

Communes et pandémie
de coronavirus : que faut-il
retenir en matière juridique ? _____ p. 6

La Journée des communes
vaudoises est reportée
au 12 juin 2021 à Payerne _____ p. 11

Point DOSSIER COVID-19!

Chronologie _____ p. 17

Arrêt sur invité: Denis Froidevaux,
chef de l'Etat-major cantonal
de conduite _____ p. 18

La Centrale des solidarités:
une réponse coordonnée _____ p. 20

Epalinges,
commune solidaire _____ p. 22

Plateforme d'achat de bons
mise en place par
Aigle Région et COVED _____ p. 25

Dispositif
Ville d'Yverdon solidaire _____ p. 29

Gestion de la pandémie:
l'exemple de Pully _____ p. 32

Point ASSOCIATION!

PolCom! Les polices
sur le front du Coronavirus _____ p. 35

Point RECETTE!

Recette des
Paysannes vaudoises _____ p. 37

Point HÉRALDIQUE! _____ p. 39

Point AGENDA! _____ p. 40

ÉDITO! Communes: en route vers une nouvelle normalité?

Impossible en ces temps de sortie de crise de ne pas parler de la pandémie, de ses conséquences et impacts sur nos communes. Impossible d'ignorer que la Journée des communes vaudoises a dû être reportée à l'an prochain. Impossible de ne pas être affecté par la longue période de confinement, parfois de deuil ou de malade. Bref, impossible de faire comme si rien ne s'était passé!



Claudine Wyssa
Présidente de l'Union
des Communes Vaudoises
Syndique de Bussigny

Certains nous demandent: quand pourrâ-t-on de nouveau vivre comme avant? D'autres ont trouvé cette «pause» imposée propice à la réflexion, parfois même agréable! Mais pour nos communes, qu'est-ce que cela signifie: revenir à la normale et tout reprendre comme si de rien n'était? Ma conviction est que plus jamais ce ne sera comme avant!

Par exemple en ce qui concerne l'administration, et on peut le lire dans nos articles qui parlent des expériences faites dans plusieurs communes, on a pu constater que nos méthodes de travail ne sont pas immuables, et qu'il est possible de faire autrement. Que le travail à domicile est probablement une solution à maintenir partiellement pour de nombreuses bonnes raisons: sanitaires, économiques, écologiques.

Il faut relever que les habitants ont pu bénéficier de quasiment toutes les prestations attendues malgré la fermeture des guichets et des services communaux. Les guichets virtuels ont soudain révélé leur efficacité, cela

restera un apprentissage majeur. La grande solidarité manifestée un peu partout a pu être coordonnée par les communes. Elles sont maintenant en train de s'engager en faveur de l'économie locale.

Enfin, toutes les instances politiques craignent de grosses difficultés financières liées à la crise économique. Cela plaide pour un véritable rééquilibrage des financements entre le Canton et les communes, de façon que chacun puisse faire front et répondre à ce qui nous menace. L'UCV a mis à profit cette période de confinement pour avancer dans des propositions d'équilibrage financier et les a communiquées sur son site internet. Le résultat de nos négociations avec le Conseil d'Etat sera aussi un pas vers une nouvelle normalité, celle d'un réel équilibre sur fond de partage des responsabilités.

Relevons enfin que les nombreux partenariats noués par l'UCV et la confiance réciproque qui s'est établie entre les services de l'Etat, l'EMCC, les préfets et les communes ne demandent qu'à être pérennisés. Une fois de plus, le maillon essentiel de notre système helvétique que sont les communes a fait ses preuves, c'est peut-être la seule chose qui ne changera pas! ■

IMPRESSUM!

Point CommUNE! Le journal officiel de l'Union des Communes Vaudoises et des associations de professionnels communaux, paraît quatre fois par an, à 2500 exemplaires. Distribué gratuitement aux communes membres et partenaires de l'UCV. Sur abonnement pour tout autre public via pointcommune@ucv.ch. Contenus disponibles en ligne sur ucv.ch et sur l'application mobile UCV App.

Comité de rédaction

Patricia Audétat (AVSM) ■ Laurent Lanz (aVDaas)
■ Jean-Marc Moreillon (ACVBC) ■ Florence Nedrotti (AVDCH) ■ Pascal Petter (SOPV) ■ Gianni Saitta (UCV)
■ Charles Wernuss (AVIATCO) ■ Chloé Wiss (UCV)

Contacteur la rédaction

Chloé Wiss (UCV) - Chargée de communication et du Point CommUNE! ■ Av. de Lavaux 35 ■ case postale ■ 1009 Pully ■ Tél. 021 557 81 35 ■ chloe.wiss@ucv.ch

Impression

PCL Presses Centrales SA ■ Av. de Longemalle 9
■ 1020 Renens 1 ■ Tél. 021 317 51 51

Régie des annonces

Urbanic Régie publicitaire ■ Ch. de Sous-Mont 21
■ 1008 Prilly ■ Tél. 079 278 05 94 ■ info@urbanic.ch

Conception graphique et mise en page

idéesse, Steve Guenat ■ 1083 Mézières ■
Tél. 021 903 44 22 ■ sg@ideesse.ch ■ www.ideesse.ch



L'essentiel

NOUVEAU! TUTORIELS VIDÉO

Durant la période de semi-confinement liée à la pandémie du Covid-19, l'UCV a mis à disposition des communes des tutoriels vidéo sur des sujets de la gestion communale.

Plusieurs tutos sont déjà disponibles: la valeur du point d'impôt, le MCH2, l'indicateur du renouvellement de la dette et l'utilisation des réserves comptables.

A visionner sur ucv.ch/tuto



Dans les négociations en cours sur le financement de la facture sociale et la nouvelle péréquation intercommunale, l'UCV a fait une proposition concrète pour résoudre la question du financement de la facture sociale et procéder à un rééquilibrage financier. Plusieurs **courtes vidéos** sont disponibles sur notre site internet pour comprendre les enjeux et la proposition de l'UCV.

Toutes les infos et vidéos sur la facture sociale sur ucv.ch/facturesociale

FACTURE SOCIALE : PROPOSITION DE L'UCV

Quels enseignements tirer de la gestion de la crise du Covid-19 pour les communes? Comment envisager l'avenir? Quelles mesures peuvent être prises? Pour tenter d'y répondre, l'UCV a mis sur pied une **plateforme d'échange** et organise des **ateliers participatifs** afin que les communes puissent partager leurs expériences entre elles.

Plus d'infos sur ucv.ch/thematiques/covid-19/plateforme-dechanges

COVID-19 : PARTAGE D'EXPÉRIENCES COMMUNALES

L'UCV RECRUTE !

Nouveau poste de **Conseiller/ère en aménagement du territoire à 100%**. Postulation jusqu'au 30 juin 2020.

Plus d'infos sur www.ucv.ch



JOURNÉE DES COMMUNES VAUDOISES 2020 REPORTÉE

La Journée des communes vaudoises (JCV) du 13 juin 2020 prévue à Payerne est malheureusement annulée. En effet, un événement de cette ampleur se prépare des mois à l'avance, ce qui est impossible à gérer durant la pandémie du Covid-19. L'UCV, en accord avec les communes organisatrices, a donc décidé de:

- Reporter la partie officielle, soit l'**Assemblée générale de l'UCV**, au **17 septembre 2020**, 18h30 à Savigny.
- Décaler la fête d'une année: Payerne organisera la **Journée des communes vaudoises le 12 juin 2021**. Une solution sera trouvée quant à l'impact de ce décalage de l'organisation pour les prochaines communes organisatrices.

L'UCV remercie vivement les communes et les organisateurs pour leur compréhension, en particulier la commune d'Oron qui devait initialement organiser la JCV en 2021.

Plus d'infos sur www.jcv2020.ch



© Sarah Vez

NOUVEAU COMITÉ ET NOUVEAUX STATUTS

En raison du Covid-19 et afin de respecter les mesures édictées par la Confédération et l'Etat de Vaud en la matière, l'assemblée générale extraordinaire initialement prévue le 30 avril 2020 a été remplacée par un **vote électronique** auprès des communes membres de l'UCV.

Ce vote a permis de désigner trois nouveaux membres du **comité de l'UCV** :

- **M. Guy Delpedro**, Syndic de Valbroye, remplace Mme Christelle Luisier, désormais Conseillère d'Etat, pour le district Broye-Vully.
- **Mme Chantal Weidmann Yenny**, Syndique de Savigny, remplace M. Gustave Muheim, Syndic de Belmont-sur-Lausanne pour le district Lavaux-Oron.
- **M. Frédéric Mani**, Syndic de Dully, remplace M. François Roch, Syndic de Perroy, pour le district de Nyon.

Les **nouveaux statuts de l'association** ont également été approuvés. Ils sont disponibles sur www.ucv.ch. Sur le fond, le fonctionnement et les missions de l'association restent identiques. Ce sont essentiellement des précisions relatives aux pratiques peu ou pas définies actuellement qui ont été mises à jour.



CONSTRUCTIONS ET ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

L'UCV et le Conseil d'État sont arrivés à un **accord** sur la question du financement des équipements scolaires, en particulier l'affichage frontal numérique. L'initiative du Député Jean-Daniel Carrard, Syndic d'Yverdon-les-Bains et membre du Comité de l'UCV, a permis de relancer les négociations pour aboutir à un nouveau règlement sur les constructions primaires et secondaires.

Plus d'infos sur ucv.ch/ecoleobligatoire



NOUVEAU : MENTORAT ENTRE ÉLUS

Ce programme d'accompagnement, **inédit** dans le canton de Vaud, complète l'offre de prestations que l'UCV propose aux communes, en plus des formations et conseils. Le credo? Que l'expérience des uns bénéficie aux autres!

Trois formules: élus à élus, café-rencontre ou la formule «tout inclus» comprenant deux formations de l'UCV.

A découvrir sur www.ucv.ch/formations/mentorat



© Sarah Vez



PROCHAINES SÉANCES D'INFORMATION

Les deux séances ont été reportées en raison de la pandémie du Covid-19, voici les nouvelles dates.

Cyber-sécurité: êtes-vous suffisamment protégés?

La prolifération de cyberattaques, leur médiatisation et l'évolution des législations ont suscité une prise de conscience des cyberrisques. Qu'en est-il des communes? **Le 3 septembre 2020** de 19h à 21h à Echallens.

Protection des données: une année charnière pour les communes.

Comment respecter cette législation complexe au quotidien? Comment la concilier avec la Loi sur l'information? Comment se prémunir contre les risques? Des exemples pratiques illustreront le défi de la protection des données et ses prochaines échéances. **Le 1^{er} octobre 2020**, 19h à 21h à Echallens.

Soirée d'information gratuite, inscription obligatoire sur www.ucv.ch



BIENVENUE À CORSEAUX ET LA SARRAZ !

L'UCV est heureuse de compter quatre nouvelles communes membres depuis le début de l'année: Le Vaud, Penthalaz et, dernièrement, Corseaux. La Sarraz rejoindra l'UCV en 2021. L'UCV compte ainsi **282 communes** membres sur les 309 communes vaudoises. L'UCV se réjouit de ces adhésions parce que, ensemble, nous sommes plus forts.



Covid-19 et impacts financiers sur les communes: préparer la suite

A peine sortis de la gestion des urgences et des plans de soutien à la population que les élus communaux doivent évaluer les conséquences financières de cette crise et de la suite. Il s'agit de regarder au loin et d'évaluer avec quelle intensité le bateau a dévié de son cap ou risquerait encore de dériver. Il est essentiel pour les communes de déterminer les mesures qui pourraient être prises afin de corriger la trajectoire si nécessaire.



Gianni Saitta
Directeur de l'UCV

Les communes vaudoises ont toutes pris des mesures pour soutenir la population dans cette crise, en particulier les personnes à risque et l'économie locale: renonciation de taxes ou loyers, soutien aux commerçants par un système de bons, distribution de nourriture et système de livraison, extension provisoire des terrasses des restaurants, versement des jetons de présence des élus des conseils communaux dans un fonds spécial Covid-19, etc. Ces mesures sont recensées sur notre plateforme d'échange consacrées à ce sujet, disponible sur notre site internet: ucv.ch/thematiques/covid-19.

Des conséquences financières encore difficilement prévisibles

En sus des dépenses supplémentaires ou des diminutions de recettes que représentent ces dispositifs, les communes devront prochainement affronter d'autres effets, en particulier la baisse des recettes fiscales et l'augmentation de la facture sociale. Comme il est aussi périlleux de prévoir la météo à plus de trois jours, il est particulièrement difficile d'évaluer les impacts financiers sur les rentrées fiscales et l'évolution des politiques sociales jusqu'à la fin de l'année 2020 et au-delà. Beaucoup de scénarios sont envisageables, notamment sur l'évolution du Covid-19 et sur la reprise économique. Il est cependant nécessaire d'anticiper ces effets, en déterminant la ou les réponses à y donner.

A l'heure actuelle, il semblerait que la baisse des recettes fiscales communales devrait être plus importante sur les personnes morales que sur les personnes physiques. Ceci s'explique notamment par les différentes mesures étatiques, la plupart déjà en place avant la crise, pour les personnes. A court et moyen terme, une personne au chômage ou sous un régime de RHT devrait voir son revenu diminuer de 20-30%. En revanche, une entreprise qui ne fait plus de bénéfice ne payera que peu ou pas d'impôt. Dans certains cas, ces entreprises feront même faillite. A plus long terme, les mesures sociales dans certains domaines prendront le relais (augmentation des subventions à l'assurance maladie et les différentes politiques en faveur des plus démunis, comme le revenu d'insertion), ce qui aura un effet sur la part à la facture sociale à la charge des communes.

Se préparer à l'avenir

Dès lors, nous invitons les responsables communaux à scruter l'horizon et tenter d'estimer les impacts financiers du Covid-19, en tenant compte des mesures d'accompagnement déjà prises, de la baisse des rendements des impôts des personnes physiques entre 5-10%, et de la baisse entre 10 et 20% des rendements sur les personnes morales. La facture sociale à charge des communes quant à elle devrait sans doute atteindre CHF 900 mio en 2021. Bien entendu, il est possible de réaliser plusieurs scénarii avec différentes hypothèses en fonction de la situation de la commune. L'important est d'établir une fourchette déterminant l'hypothèse basse (peu de pertes) et l'hypothèse haute (beaucoup

de pertes). Cette approche permettra de mieux appréhender les effets financiers et les réponses à y donner. Il est possible de maintenir le cap, mais il faut le faire de manière avisée, en étudiant les effets possibles pour se préparer à traverser une tempête ou une mer d'huile.

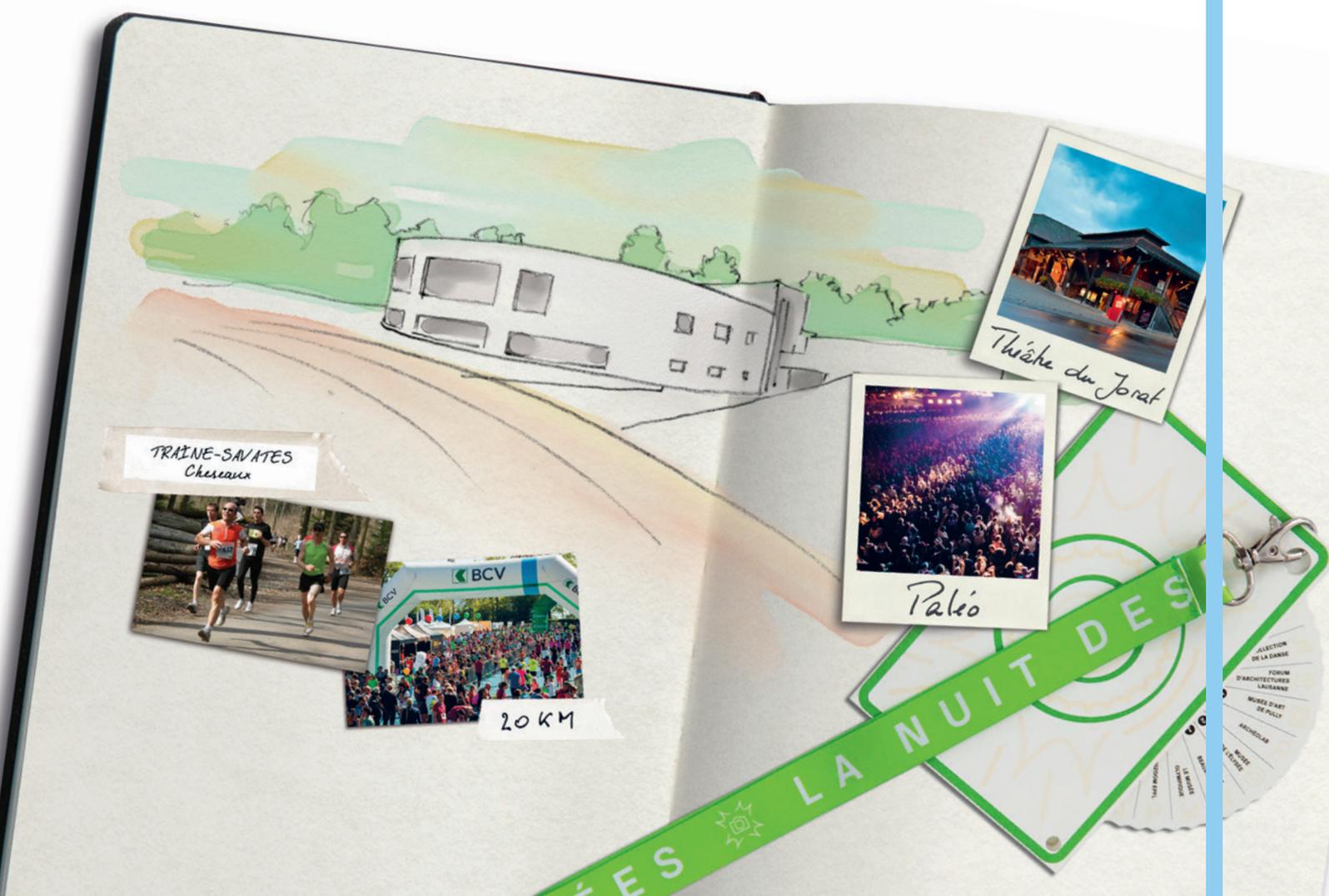
Planification financière: l'UCV peut vous guider

En conclusion, ce qui prime pour les communes aujourd'hui c'est moins de prédire l'avenir que de s'y préparer. Il est moins important de connaître précisément les impacts chiffrés sur les recettes et les dépenses du ménage communal à court, moyen ou long termes, que d'identifier, évaluer et préparer des mesures correctrices appropriées, permettant de conserver au maximum une bonne santé financière. Si la météo n'est pas connue à l'avance, il est toutefois possible de se préparer aux différentes conditions climatiques. Dans le domaine des finances communales, il s'agit de mettre en place une gestion prospective à l'aide d'une planification financière. Si la vision du développement communal reste la même, la stratégie de la commune pour y parvenir et son plan de mise en œuvre peuvent être adaptés à la nouvelle situation (ajustement des recettes et des dépenses, adaptation des politiques publiques, nouvelle planification des investissements, etc.).

Comme en pleine crise du Covid-19, l'UCV est aux côtés des communes pour cette sortie de crise. Pour vous accompagner, nous vous proposons des conseils dans différents domaines et toute une palette de formations, dont un cours sur l'analyse et la planification financières. ■

Vous aimez le sport et la culture?

Nous aussi! C'est pourquoi nous soutenons plus de 650 événements et associations chaque année.



www.bcv.ch/sponsoring

175  **BCV**
1845•2020

Ça crée des liens

Communes et pandémie de coronavirus: que faut-il retenir en matière juridique ?

La situation d'urgence engendrée par la propagation du virus Covid-19 a laissé les communes dans un grand nombre d'incertitudes juridiques. Si les autorités fédérales et cantonales ont été réactives dans la mise en place des différentes mesures restrictives afin d'endiguer au plus vite la pandémie, beaucoup de questions sont restées en suspens et le demeurent encore lors de la rédaction de cet article.



Ana Azevedo
Directrice adjointe
et juriste à l'UCV

La situation de crise, par définition, est un événement qui survient brusquement et dont les conséquences n'ont pas pu être prévisibles. Le milieu juridique n'échappe évidemment pas à cette règle. Un certain nombre de communes se sont inquiétées des conséquences des différentes mesures prises par les autorités supérieures, en particulier sur le personnel communal et l'activité de l'administration ainsi que de l'impact sur la population. A plus forte raison que ces mesures ont régulièrement été modifiées et adaptées aux circonstances.

Il s'agit ici de mettre en exergue ces différents aspects et de poser un regard rétrospectif sur le champ d'action des communes. Elles qui sont des autorités administratives amenées à prendre des décisions, autant que des employeurs.

Comment gérer le personnel qui se trouve dans l'incapacité d'exécuter son activité au regard des restrictions sanitaires émises par la Confédération et le Canton, en termes de normes d'hygiène et de distanciation sociale ?

La commune, en tant qu'employeur, a dû faire face à de nombreuses préoccupations en la matière, dont notamment le versement des salaires, le droit aux indemnités de l'assurance-chômage en cas de réduction de l'horaire de travail (ci-après: RHT), l'occupation des travailleurs

qui ne sont pas en mesure de faire du télétravail ou encore le fait d'imposer les vacances aux collaborateurs inoccupés.

Les réponses à ces interrogations ne sont pas tranchées sachant que les avis des juristes et avocats se basaient sur une pratique légale qui ne répondait évidemment pas spécifiquement aux interrogations soulevées par cette période de pandémie inédite.

«Les **communes**, en tant qu'employeur, ont dû faire face à de nombreuses **préoccupations** quant à la **gestion du personnel**.»

Les renseignements officiels et les prises de position des autorités sont apparus au fur et à mesure de l'évolution de la situation de manière à faire face aux circonstances urgentes. Il s'agissait, en premier lieu, de cibler les entreprises mises en péril par cette conjoncture critique, de préserver les emplois et éviter les mises en faillite. Dès lors, pour ce qui est du droit du travail au sein des communes, aucune mesure immédiate n'a été clarifiée, et en particulier pour ce qui est du droit aux indemnités de l'assurance-chômage.

Pour ce qui a trait au **versement du salaire en cas d'empêchement de travailler**, conformément à l'article 324 du code des obligations du 30 mars 1911 (ci-après: CO), nous avons défendu l'avis que, les décisions d'autorités reposant sur des raisons d'intérêt général, font partie du risque de l'entreprise dont l'employeur

est tenu d'assumer la charge¹. Ce qui signifie que, bien que le collaborateur ait été empêché de travailler, sans faute de sa part, le salaire est dû dans son intégralité, au jour de paie habituel.

D'après les demandes reçues par le service juridique de l'UCV, les postes les plus touchés sont ceux dont la possibilité de télétravail n'est pas envisageable (conciergerie, employés de voirie) ou encore dont le paiement du salaire dépend de l'exécution du travail (patrouilleurs scolaires).

Avant même d'étudier la possibilité d'une entrée en matière par l'assurance-chômage, nous avons recommandé aux communes de veiller en premier lieu à maintenir lesdits salaires en fonction des cas spécifiques qui se sont présentés. Selon l'information apportée par les services du canton, par le biais du site de l'Etat de Vaud, les entreprises de droit public ne réunissaient pas les conditions donnant droit à l'indemnité en cas de RHT car elles n'encourageaient pas de risques d'exploitation. Elles ne seraient pas exposées aux risques de fermeture économique ou de faillite par exemple. Par extension, les collectivités publiques ne devraient pas bénéficier des indemnités de l'assurance chômage puisqu'elles ne sont pas exposées aux risques susmentionnés².

Il semblerait que la caisse de chômage ait entamé une analyse selon le type de contrats engagés par la commune, avec un traitement potentiellement différent entre ceux de droit public ou de droit privé. Un lien contractuel de droit privé permettant une éventuelle entrée en matière de leur part. A priori,

MIGROS VAUD et ses produits «De la région.», sponsors officiels de la Journée de l'UCV.



152'515 coopérateurs • 3'459 collaborateurs • 54 magasins • 15 marchés spécialisés (SportXX, SportXX Location de ski, Melectronics, Micasa, Do It + Garden, OBI, Outlet) • 11 enseignes Migros Partenaire • 13 Migros Restaurants et Migros Take Away • 6 Migros Bars à café / Coffee & Time • 1 Service traiteur «Catering Services» • 3 Ecoles-Clubs • 1 Eurocentres • 1 Centre de formation • 1 Fitnessparc • 1 Golf Parc • 1 Parc Pré Vert • Des pages régionales dans le Migros Magazine (280'000 lecteurs par semaine) • 1,119 milliard de chiffre d'affaires.

MIGROS VAUD

www.migrosvaud.ch

et sans connaître l'aboutissement de cette perspective, cet examen se révélera ardu. En effet, la détermination du lien contractuel au sein des communes peut s'avérer très compliquée s'il faut cumuler les conditions prévues par les contrats de travail individuels, les règlements communaux et l'application du code des obligations à titre supplétif et à titre impératif dans certains domaines.

En ce qui concerne le **personnel passagèrement inoccupé**, et pour autant que cela puisse être mis en place par la commune, il était conseillé de trouver provisoirement des activités équivalentes, dans le cadre temporel fixé par le contrat de travail.

Enfin, en ce qui concerne la question de savoir s'il est possible d'imposer des **vacances** aux travailleurs inoccupés, notre service juridique a recommandé de ne pas envisager cette solution. De fait, la fixation des vacances doit se faire en accord avec le travailleur et, dans la mesure du possible, en tenant compte de ses désirs. La détermination des dates de vacances par l'employeur doit intervenir suffisamment à l'avance, soit dans un délai de trois mois, un temps considéré comme suffisant afin que le travailleur puisse prendre toutes les dispositions nécessaires à leur organisation³.

Dès lors, certains auteurs estiment que des vacances imposées en cas de circonstances exceptionnelles ne sauraient être déduites du droit de vacances annuel de l'employé puisque l'employeur ferait alors supporter au travailleur un risque lié à l'activité de «l'entreprise»⁴.

Néanmoins, les opinions des divers milieux juridiques ne s'accordent pas quant à savoir si les vacances déjà planifiées doivent être maintenues ou non. L'UCV a alors défendu l'idée d'une prise en considération de chaque situation dans sa globalité, en tenant compte de la volonté du collaborateur, de la durée des vacances, de la taille de la commune et de l'organisation communale à court, moyen et long termes.

S'il est vrai qu'en période de «semi-confinement» il est difficile de défendre l'idée que les collaborateurs sont pleinement en mesure d'usufruitier

de leurs vacances, il convenait de manifester une certaine souplesse tant du côté de l'employeur que de l'employé.

Selon les conditions d'organisation, l'employeur devrait pouvoir imposer quelques restrictions afin d'éviter que tous les collaborateurs ne décident de prendre leurs vacances au même moment, et de surcroît cumulées. En effet, dans de nombreuses communes, il n'est pas envisageable que tous les employés prennent l'entier de leur droit aux vacances annuel (4-5 semaines en général) uniquement sur la seconde moitié de l'année. Si les employés ne prennent pas de vacances durant cette période de crise, une planification annuelle des vacances de l'ensemble des collaborateurs paraît d'autant plus importante, notamment pour déterminer si cette option est envisageable et à quelles conditions.

«Les **autorités** communales ont dû **composer** avec les fortes **restrictions** de réunion et les impératifs liés aux tâches d'**administration** et à la **santé publique**.»

L'activité de l'administration communale s'est trouvée fortement réduite, comment les communes ont-elles su s'adapter ?

Période de pandémie exige, les administrations communales ont dû s'adapter aux recommandations et ordonnances émises par nos autorités fédérales et cantonales. Elles ont fait preuve de créativité pour trouver des solutions qui permettent de répondre aux demandes urgentes malgré des effectifs réduits et une activité des autorités limitée. Les autorités communales ont dû composer avec les fortes restrictions de réunion et les impératifs liés aux tâches d'administration du domaine public et de veiller à la santé et à la sécurité publique.

Les interrogations soulevées concernaient essentiellement la procédure de permis de construire, l'encaissement des revenus afférents aux bâtiments communaux propriétés de la commune bailleresse, les obligations

vis-à-vis des transporteurs scolaires, les mesures visant à préserver l'économie locale, entre autres.

Notre service juridique a répondu à toutes les questions soulevées dans une optique de pragmatisme et de respect de toutes les parties, compte tenu d'un contexte légal non préparé à cette situation exceptionnelle. Le défi était de compter sur une certaine flexibilité des acteurs en présence afin de préserver les droits de chacune des parties.

Le droit est un domaine qui se développe au gré de l'évolution de la société. Il ne fera pas exception dans ce cas. Les autorités supérieures, le législateur mais aussi les tribunaux auront un rôle à jouer dans cette perspective. ■

-
1. *Commentaire du contrat de travail*, 4^e édition, entièrement mise à jour et complétée – Christian Bruchez, Patrick Mangold et Jean-Christophe Schwaab, éd. Réalités sociales, 2019, pp 146 ss.
 2. www.vd.ch/themes/economie/employeurs/indemnite-pour-reduction-de-l-horaire-de-travail-dans-le-cadre-de-lepidemie-de-coronavirus-2019-ncov, consultée le 15 mai 2020.
 3. *Commentaire du contrat de travail*, 4^e édition, entièrement mise à jour et complétée – Christian Bruchez, Patrick Mangold et Jean-Christophe Schwaab, éd. Réalités sociales, 2019, pp 229 ss.
 4. *Idem*, p. 231.

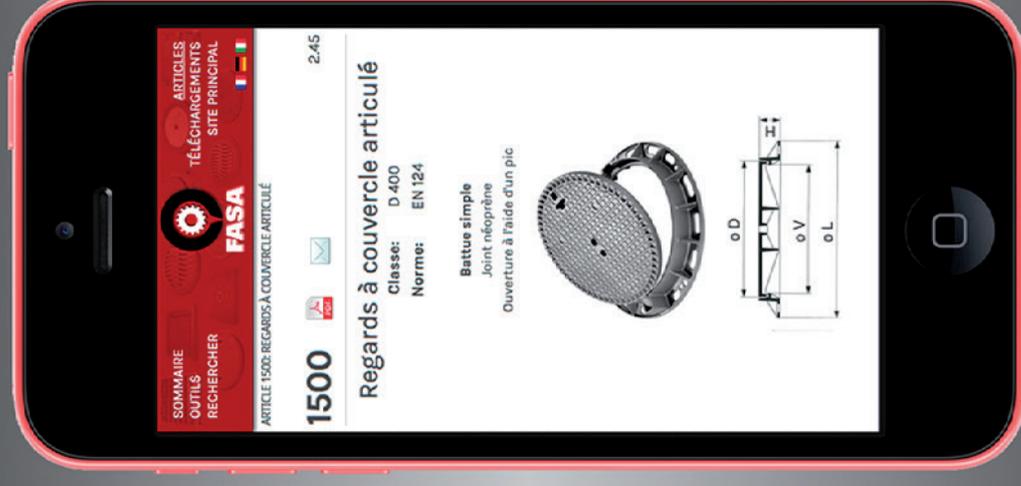
FASA - FONDERIE ET ATELIERS MECANIQUES D'ARDON S.A.

**FONTES DE VOIRIE
BAUGUSS
GHISA STRADALE**



FASA

**Baisse de
prix jusqu'à
- 50%**



CH - 1957 Ardon

+41 27 305 30 30

+41 27 305 30 40

www.fasa.ch

fontevoirie@fasa.ch

Votre partenaire pour la publicité extérieure : www.apgsga.ch



APG|SGA est l'entreprise leader de la publicité extérieure en Suisse, spécialisée dans les offres d'affiches numériques et analogiques à des endroits hautement fréquentés. La croissance démographique, la mobilité en hausse, l'acceptation des nouvelles possibilités de publicité font de l'Out of Home Media l'un des principaux éléments du mix de communication.

Laissez-nous vous montrer à quel point la publicité extérieure et nos services sont fascinants et porteurs d'avenir. Bienvenue chez APG|SGA.



CAMANDONA

www.camandona.ch



CAMANDONA SA
Rue de Cossonay 30
Case postale 171
CH- 1023 Crissier
info@camandona.ch
Tél. / Fax +41 (0)21 632 89 00 / 01

GÉNIE CIVIL - REVÊTEMENTS BITUMINEUX - BÂTIMENT - RÉNOVATION

Succursales, centres de production :

Lausanne - Renens - Gland
Dailens
St-Triphon - Collombey

Tél. / Fax +41 (0)21 632 89 00 / 01
Tél. / Fax +41 (0)21 861 84 00 / 01
Tél. / Fax +41 (0)24 499 05 00 / 01



Le coronavirus reporte la Journée des communes vaudoises au 12 juin 2021 à Payerne

Payerne, les Payernoises et les Payernois aiment la fête, toutes les fêtes quelles qu'elles soient. C'est donc peu dire si la perspective de vivre la Journée des communes vaudoises, en juin 2020, réjouissait une population qui entrevoyait déjà ce rendez-vous comme un événement festif majeur dans la vie de la cité de Berthe.



René Cusin
Responsable communication
JCV Payerne

C'était sans compter sur l'apparition de la pandémie mondiale du coronavirus, transformant JCV Payerne2020 en JCV Covid-19... Comment vit le comité d'organisation après le report de cette fête au 12 juin 2021 alors que son enthousiasme l'avait porté jusqu'ici pour marquer ce rendez-vous d'une pierre blanche dans le souvenir de tous les participantes et les participants?

Le rendez-vous incontournable et toujours très attendu par les autorités vaudoises, la Journée des communes vaudoises (JCV), avec l'assemblée générale de l'Union des Communes Vaudoises (UCV), n'aura donc pas lieu cette année.

Pas besoin de s'étendre longuement sur les circonstances qui ont obligé le comité d'organisation de JCV Payerne2020 et les instances de l'UCV à jeter l'éponge et reporter la fête au 12 juin 2021. L'apparition soudaine du Covid-19, coronavirus semant la maladie et la mort à une vitesse foudroyante dans le monde entier, a forcé le fort ralentissement de l'économie et la suppression ou le report des manifestations publiques, festives, culturelles et sportives. En résumé, lorsque le coronavirus s'invite, la Journée des communes vaudoises est reportée!

Une équipe motivée à l'œuvre depuis plusieurs mois

Le comité d'organisation JCV Payerne2020 a subi ce coup d'arrêt brutal et a décidé, en mars dernier, de proposer le report de cette organisation. L'occasion



Le Comité d'organisation sur le perron de l'hôtel de ville.

ici de faire le point sur le parcours déjà effectué par l'équipe payernoise.

Tout a commencé par le souhait de notre syndique Christelle Luisier Brodard de recevoir les autorités vaudoises dans son fief en 2020. Ayant apprécié les compétences organisationnelles, le sens humain et le sens du devoir de celui qui avait siégé à ses côtés au sein de la Municipalité de 2011 à 2016, elle n'a pas eu de peine à convaincre Jacques Henchoz de prendre la présidence du comité d'organisation. Un honneur qu'il a accepté avec plaisir et reconnaissance.

Elle lui a laissé carte blanche pour constituer son comité d'organisation (CO) de la Journée des communes vaudoises et 111^e assemblée générale de l'UCV à Payerne en 2020, se réservant juste le poste de vice-présidente et courroie de transmission avec la Municipalité.

Puisant dans son réservoir d'amis et de connaissances, Jacques Henchoz a eu tôt fait de rassembler les quelque treize personnes qui ont pris avec enthousiasme la tête des douze dicastères constituant l'ossature de l'organisation. Avec le poste important du secrétariat assumé par le secrétaire municipal Stéphane Wicht et son adjointe Cynthia Maillat.

C'est donc une équipe motivée qui s'est attaquée, dès début 2018, à mettre en place ce qui devait être le rendez-vous incontournable des autorités communales, Conseil d'Etat, députés et chefs de service de l'administration cantonale notamment. Car, comme écrit en préambule, Payerne et ses habitants aiment les fêtes et ont à cœur de le prouver lorsque l'occasion se présente.

21 mois de travail stoppé net

A raison d'une séance très matinale mensuelle, le CO a cravaché ferme à la mise en place des structures permettant la réussite de la fête. Douze commissions se sont attachées à la mise en œuvre de leurs attributions, en respect du cahier des charges du comité de l'UCV.

Le secrétariat, outre l'élaboration des ordres du jour, les convocations, les tenues de séance, a élaboré le statut d'association, afin de donner la juste base juridique à l'organisation.

Le responsable des finances s'est attaché à proposer le budget de la manifestation, avec son évolution au

fil des mois de préparation, pour aboutir à une mouture quasi définitive à la mi-mars.

La subsistance est ô combien importante, tant le souvenir de la journée dans l'esprit des participants est lié à la qualité du repas servi. Le traiteur déniché, le menu élaboré, les vins et boissons choisis et la structure des cuisines définie, les deux responsables roulaient sereinement vers le 13 juin 2020.

Le concept Ville en fête devait être l'aboutissement de la journée avec des animations musicales et des stands de subsistance et d'accueil chaleureux tenus par seize sociétés locales. Tout était presque prêt pour terminer la fête en apothéose, avec la participation de la population locale et régionale.

Bien sûr, la sécurité n'est pas à négliger en pareille circonstance. Du concept cantonal Pocama aux places de parking, en passant par la collaboration avec les Samaritains, la Gendarmerie, les Pompiers et la Protection civile, tout était déjà pensé et planifié.

Le responsable du personnel bénévole n'était pas encore au bout de ses peines mais le recrutement au sein de la population allait bon train. L'optimisme pour remplir toutes les missions était de mise.

Recevoir 1800 personnes a nécessité la mise en place d'infrastructures afin de prévoir assemblée générale,

Jacques Henchoz, Président du comité d'organisation

C'est Jacques Henchoz, ancien Municipal, inspecteur de police, qui préside le CO de la manifestation. Il peut compter sur une belle équipe de bénévoles motivés. Il est prêt à poursuivre la tâche afin que ce rendez-vous des autorités vaudoises soit une réussite.

Quel sentiment à chaud implique pour vous ce report d'une année?

De la tristesse. Si près du but et après des mois d'investissement devoir renoncer c'est effectivement difficile, mais heureusement la motivation reprend vite le dessus.

La décision du CO de reporter la JCV d'une année est-elle justifiée à vos yeux?

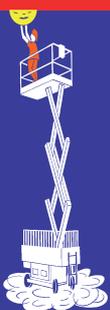
Incontestablement, c'était la bonne décision. D'ailleurs, il aurait été impossible de maintenir la manifestation au vu des directives édictées par les autorités fédérales.

Avez-vous des craintes sur d'éventuelles conséquences?

Evidemment, il y a des risques. Je pense, par exemple, à des personnes qui dorénavant renonceraient à participer à des grands rassemblements ou à des partenaires qui pourraient nous quitter.

Le CO continue avec la même motivation tant pour l'AG de l'UCV et les visites que pour la partie récréative « Ville en fête »?

Oui, le comité d'organisation est toujours motivé et accepte de poursuivre cette belle aventure afin que la journée soit magnifique! Les participants à la fête de l'année prochaine peuvent donc s'attendre à passer un super moment. Le déplacement à Payerne restera dans les mémoires!

LE FOURNISSEUR OFFICIEL DE L'ÉLÉVATIQUE**ACCÈS & ÉLÉVATIQUE S.A.**

Ch. Mont-de-Faux 2 - CP 129 - 1023 CRISSIER

Tél. 021 711 77 77 - Fax. 021 711 77 78

www.elevatique.ch - info@elevatique.ch

**ÉCHELLES****ÉCHAFAUDAGES****NACELLES**

accueil café-croissant, cantine pour le repas, espaces pour l'apéritif et remise des cadeaux et verres souvenir. Les plans étaient établis et quelques détails restaient encore à régler pour être au top le jour J.

Pas de Journée des communes vaudoises sans sponsoring, nécessaire à contribuer au financement de cette fête. Le responsable a travaillé main dans la main avec la société Artefact et, ensemble, ils ont réussi à ficeler une belle bourse remplie d'une manne aussi bienvenue que nécessaire. Ceci afin que les entreprises sponsors y trouvent la visibilité propre au retour sur investissement attendu.

Comme il faut bien occuper les quelque 1200 personnes ne participant pas à l'assemblée générale, l'organisation de 24 visites était prévue. Activités sportives et culturelles et visites d'entreprises régionales, dans le respect de la Broye intercantonale vaudoise et fribourgeoise.

Le Livret de fête traditionnel était prêt, tout comme le logo et le site internet www.jcv2020.ch.

De plus, n'oublions pas les relations avec la presse, afin de renseigner populations régionale et vaudoise sur la rencontre annuelle à Payerne, ainsi que la présentation de celle-ci avec le film *Mon nom est Bon... Jean Bon!*, écrit et réalisé par Edouard Noverraz, projeté lors de la 110^e assemblée de l'UCV,

André Jomini, Municipal et vice-président du comité d'organisation

N'ayant vécu qu'une seule séance de CO, remplaçant notre Syndique Christelle Luisier Brodard, élue au Conseil d'Etat, M. Jomini est la courroie de transmission entre le CO JCV Payerne2021 et les autorités communales.

Comment la Municipalité a-t-elle perçu le report d'UCV Payerne2020 à 2021?

L'édition 2020 a été préparée par le CO. La commune était prête à accueillir cet événement cette année. Malgré tout, elle est heureuse que le travail effectué jusqu'alors n'ait pas été vain et que les festivités puissent tout de même avoir lieu. Elle se réjouit d'ores et déjà du 12 juin 2021!

La Municipalité va-t-elle poursuivre le soutien à cette organisation?

Certains membres du CO font partie du personnel communal, tous ont d'ores et déjà confirmé, comme tous les membres du CO d'ailleurs, continuer l'aventure une année de plus. Les prestations communales prévues seront bien évidemment fournies comme prévu.

Sous quelles formes de soutien le CO peut-il compter de la part des autorités communales?

Comme mentionné plus haut, certains collaborateurs communaux font partie du CO. Les services d'exploitation seront également à disposition pour les montages et démontages de la manifestation, la décoration de la place de fête et de la Ville par exemple. De plus, la Municipalité a octroyé, par ses budgets 2019 et 2020, une subvention de CHF 30'000.- par année pour l'organisation de la manifestation. L'exécutif se réjouit de recevoir les autorités communales et bien entendu cantonales le 12 juin 2021 à Payerne. Cette journée sera l'occasion de se retrouver après deux ans et de découvrir ou redécouvrir notamment l'Abbatiale et son nouveau parcours de visite. La Municipalité est donc enthousiaste de recevoir l'édition 2021 de la Journée des communes vaudoises qui fait partie intégrante du calendrier des Municipalités de chaque commune. Il s'agit d'une date incontournable et d'une occasion de se rencontrer entre autorités, communales et cantonales, durant une journée conviviale!



VOS DÉCHETS, LE COMBUSTIBLE DU FUTUR !



Henry Recycling
En Reculan 3 - 1024 Ecublens
contact@henryrecycling.ch
www.henryrecycling.ch | 0800 44 22 22

UNE MARQUE DE :



l'an dernier à Cossonay et visible sur www.jcv2020.ch.

C'est donc un énorme travail que les membres du CO ont réalisé en se réjouissant de la perspective de vivre et faire vivre une magnifique journée de fête dans les murs de la Cité de la reine Berthe, magnifiée par la dégustation de ses crus communaux issus des 13 hectares de vignes, en Lavaux. Payerne est fière de ce patrimoine viticole autant que de sa vie culturelle et associative si riches et variées.

Mais voilà que l'inattendu coronavirus s'est invité bien avant la fête, infectant toute cette belle organisation, à la stupeur de tous les acteurs, stoppant net 21 mois de travail, obligeant à prendre la décision de reporter tous ces efforts à l'an prochain, avec l'espoir que ce soit sans dégâts collatéraux.

Il faut relever, en conclusion, que tous les membres du CO ont accepté avec le même enthousiasme de remettre l'ouvrage sur le métier pour la tenue de la fête l'an prochain. Relever aussi combien les autorités communales ont soutenu le CO dans toutes ses démarches. Et enfin de féliciter Christelle Luisier Brodard de son élection au Conseil d'Etat et lui souhaiter plein succès dans cette nouvelle fonction politique. Avec regret pour le CO de perdre une vice-présidente ô combien efficace et sympathique mais plaisir d'accueillir le Municipal André Jomini qui la remplace afin d'assurer la liaison entre le CO et les autorités.

Merci à la commune d'Oron qui a laissé sa place afin que le samedi 12 juin 2021, la fête soit aussi conviviale, belle et réussie à Payerne! ■

Claudine Wyssa, Présidente de l'UCV

Mme Wyssa est en première ligne face au report d'une année de l'assemblée générale de l'UCV et de la JCV.

Votre sentiment par rapport à la décision de report de la Journée des communes vaudoises 2020 par le CO?

Mes sentiments sont mitigés: tout d'abord bien sûr de la perplexité et de l'inquiétude face à tout ce qui est arrivé ces dernières semaines et les changements importants que la pandémie a impliqués pour toute la société et notamment l'arrêt de tous les rassemblements de personnes. Ensuite, l'autre sentiment est celui de l'espoir et de la confiance. L'espoir en un retour à une certaine normalité à moyen terme et la confiance en nos communes en leur capacité à fournir à nos concitoyens les prestations attendues même en temps de crise.

Comment le comité de l'UCV va-t-il pallier le report de l'AG 2020 à 2021?

Si les dispositions sanitaires le permettent, nous allons organiser une assemblée générale en septembre pour traiter les points statutaires de l'ordre du jour. Nous en profiterons pour faire le point avec les représentants des communes sur nos négociations concernant le rééquilibrage financier canton-communes et peut-être même proposer à nos délégués de se prononcer par un vote. Par ailleurs, nous nous réjouissons énormément de vivre la fête 2021 à Payerne.

Avez-vous eu des réactions de vos membres suite à ce report?

Nos membres ont montré beaucoup de compréhension. Toutes les communes ont été fortement mises à contribution pendant la période de confinement et elles ont pu se mettre à la place des organisateurs, même si chacun regrette car la Journée des communes vaudoises est un rendez-vous incontournable de l'année politique communale. Je dois remercier notamment la commune d'Oron qui a accepté de renoncer à l'organisation de la fête 2021.

Que souhaitez-vous aujourd'hui au CO de Payerne?

Nous vous souhaitons de nous organiser en 2021 une fête dont tout le monde se souviendra et nous sommes convaincus que ce sera le cas!

UCV  **2020^{*1}**
PAYERNE 

C L A U D E
FAVRE S.A.

YVERDON 024 445 36 78

VALLORBE 021 843 14 24

LAUSANNE 021 653 60 60

www.claude-favre.ch

Spécialiste toitures & façades

PROGRAMME DES FORMATIONS

une prestation

UNION DES COMMUNES VAUDOISES

RENSEIGNEMENTS

☎ 021 557 81 30
✉ formations@ucv.ch

INSCRIPTIONS

✍ ucv.ch/formations

TOUJOURS INFORMÉS

📱 avec notre application mobile UCV App
🌐 et sur notre site internet ucv.ch

NOUVEAU
UCV partenaire CEP

bénéficiez d'un rabais d'env. 15% sur les formations CEP 2020

NOUVEAU
RÔLES ET RESPONSABILITÉS DANS LES COMMUNES

NOUVEAU
RÉUSSIR UN PROCESSUS PARTICIPATIF
EN COLLABORATION AVEC S'AMU

NOUVEAU
POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE DANS LES COMMUNES
EN COLLABORATION AVEC LA DGE

module	cours	niveaux
	COMPRENDRE SON ÉQUIPE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE COMMUNES, COMMUNIQUEZ! LES BASES DU PILOTAGE COMMUNAL COMMUNES ET MÉDIAS, MODE D'EMPLOI INTRODUCTION AU MCH2	tous niveaux 1
1	COMPTE DE FONCTIONNEMENT COMPTE DES INVESTISSEMENTS COMPTE DU BILAN	1 1 1
2	BOUCLEMENT DES COMPTES GESTION DES SALAIRES PRÉPARATION DU BUDGET GESTION DES DOMAINES AUTOFINANCÉS TVA DANS LES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES PROCÉDURE DE POURSUITE	2 2 2 2 2 2
3	CONTRÔLE INTERNE ANALYSE ET PLANIFICATION FINANCIÈRES	3 3

Chaque cours peut être suivi individuellement ou regroupé par module de niveaux différents, selon les places disponibles

Dossier Covid-19!**Covid-19: zoom sur la solidarité communale**

Depuis mars 2020, la Suisse et une grande partie du monde vivent une période particulière en raison de la pandémie liée au Covid-19. Cette maladie, appelée coronavirus ou encore SARS-CoV-2, est un virus responsable de maladies respiratoires aiguës. Les symptômes sont nombreux et peuvent être de gravité variable, pouvant aller jusqu'au décès. Les personnes vulnérables au Covid-19 sont celles de plus de 65 ans et les adultes souffrant déjà d'une maladie pouvant les affaiblir. A l'impression de ce magazine, près de 400'000 personnes ont perdu la vie dans le monde en raison du Covid-19, dont 1660 en Suisse. Un bilan terrible.

Cette maladie a bouleversé nos habitudes sociales, sanitaires, de travail, etc. Durant le semi-confinement en Suisse, le télétravail est devenu une réalité pour beaucoup et les services aux personnes ont dû être repensés, notamment pour les administrés et les citoyens, sans oublier les écoliers qui ont découvert l'école à la maison. Toute une chaîne de solidarité s'est mise en place afin de répondre aux besoins des personnes vulnérables et les communes y ont beaucoup contribué! Ce numéro présente plusieurs témoignages de communes et du canton sur la gestion de cette crise sanitaire.

Infographie *p. 17*

Arrêt sur invité: Denis Froidevaux,
chef de l'Etat-major cantonal de conduite *p. 18*

La Centrale des solidarités: une réponse coordonnée
face à l'urgence sociale en période de pandémie *p. 20*

Epalinges, commune solidaire *p. 22*

Plateforme d'achat de bons pour les commerçants
et artisans mise en place par Aigle Région et COVED *p. 25*

Ville d'Yverdon solidaire:
une commune au temps du coronavirus *p. 29*

Gestion de la pandémie du Covid-19: l'exemple de Pully *p. 32*



Chronologie des mesures Covid-19 en Suisse



Source: site de l'Office fédéral de la santé publique OFSP, données mai 2020

Arrêt sur invité: Denis Froidevaux, chef de l'Etat-major cantonal de conduite

Lors d'événements extraordinaires, comme la crise sanitaire liée au Covid-19, l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) est sur le devant de la scène pour gérer la situation. Explications avec Denis Froidevaux, ancien commandant de police, brigadier à l'armée et spécialiste de la gestion de crise qui dirige l'EMCC depuis sa création il y a plus de dix ans.

L'EMCC est le moyen opérationnel et stratégique du canton de Vaud en temps de crise. Pourriez-vous nous en dire plus?

L'EMCC est l'organe cantonal responsable de la planification, de la conduite et de la coordination en cas de situation sortant de l'ordinaire. Structure de conduite unifiée intégrant à chaque échelon les entités impliquées et opérationnel en tout temps, l'EMCC peut compter, 365 jours sur 365, jour et nuit, sur un service de piquet, assuré par deux officiers de l'EMCC, ayant pour tâche d'évaluer la survenance probable ou avérée d'un événement dépassant la normale. A cela s'ajoute la mission de conduite du dispositif safety-security lors de grandes manifestations comme par exemple la FEVI ou les JOJ. Dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19, la Direction de la Santé publique est un partenaire clé de l'EMCC. Sur décision du Conseil d'Etat, le Médecin cantonal et le Chef de l'EMCC assurent en binôme la direction des opérations et peuvent prendre toutes les mesures imposées par les circonstances. Malgré le choc des premiers jours de la crise qui a ébranlé quelque peu le dispositif et face à une situation inédite d'une telle ampleur, le niveau de préparation de l'EMCC et des partenaires a permis de garantir une gestion cantonale de la crise performante au profit de la population dans son ensemble. Dans une crise de cette ampleur, on a le droit d'être surpris mais pas disqualifié d'entrée de jeu! Il en va de la crédibilité des institutions et, dans ce cas, de la vie ou de la mort de nos concitoyennes et concitoyens.

Comment l'EMCC a-t-il fait face aux incertitudes liées à la crise sanitaire du Covid-19?

Le Covid-19 a amené les autorités et les gestionnaires de la crise à s'aventurer sur des terrains inconnus exigeant d'eux de faire preuve de beaucoup d'imagination pour trouver des solutions jamais imaginées à ce jour, ce qui caractérise la raison d'être même de l'EMCC! L'EMCC disposait comme base de travail d'un plan de coordination «pandémie» qui a dû être profondément adapté à la problématique particulière du Covid-19 car fondé sur un virus du type grippe (HN). Il a fallu être particulièrement souple, léger et mobile tout en conservant nos processus standards qui forment notre colonne vertébrale quel que soit le type de crise à résoudre afin de faire face. La plus grande difficulté a résidé dans le fait que la seule certitude était l'incertitude et qu'il fallait constamment se remettre en question, ce qui ne va pas toujours de soi. L'absence de scénarii crédibles sur l'évolution de la situation a constitué un véritable challenge. Cela a limité la liberté de manœuvre et créé une forme d'insécurité délicate à gérer, y compris pour les responsables en charge de la conduite.

Les communes sont au plus près de la population. Comment s'est passée la collaboration entre l'EMCC et cet échelon incontournable du système fédéral suisse?

La collaboration avec les communes s'est déroulée de façon très positive et constructive. Nous avons un préfet référent qui participait aux différents rapports de conduite et qui transmet-

tait les demandes des communes et les informait en retour des décisions prises. La très grande majorité des communes ont joué un rôle clef et positif dans cette crise. L'EMCC les en remercie. Sur le plan logistique, un concept général de distribution d'équipements de protection individuelle (masques, solutions hydro-alcooliques et protections plexiglas) a été mis en œuvre par l'EMCC pour accompagner la reprise de l'activité des administrations communales. Le matériel commandé a été préparé par le personnel logistique de l'EMCC pour retrait par les demandeurs à la base opérationnelle de Gollion ou dans un des quatre centres logistiques décentralisés du canton. Coordinée par l'EMCC, la distribution a été appuyée par du personnel de la Protection civile et du SSCM avec l'étroite collaboration de la Direction des achats et de la logistique. Là également, il a fallu innover et développer puis déployer en un temps record un concept jamais réalisé à ce jour.

Analyser, anticiper et réagir étaient les maîtres mots de ces dernières semaines. Est-ce qu'il en sera de même dans les prochains mois?

Il s'agit maintenant de garantir le suivi de la situation et de ne pas se laisser distancer. L'EMCC a suivi l'évolution du coronavirus dès l'annonce des premiers cas à l'étranger en décembre 2019 déjà. D'emblée ce risque pandémique nous est apparu comme hautement probable et avec des impacts extrêmes. Le Conseil d'Etat vaudois a pris des mesures très tôt, une semaine avant le Conseil fédéral, ce qui a permis d'anticiper le dispo-



sitif de semi-confinement imposé par le Conseil fédéral. Le fait d'avoir déclenché l'état de nécessité tôt a permis d'éviter d'être surpris. Ainsi, l'EMCC a pu conserver l'initiative dans la gestion de la crise. Dans les mois à venir, il va falloir conserver cette avance et rester «souple, léger et mobile» pour s'adapter à toute évolution de la situation. Sur décision du Conseil

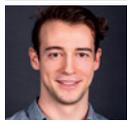
d'Etat, l'engagement se termine le 19 juin. En parallèle, nous travaillons sur le retour d'expérience, le RETEX, qui permettra d'identifier les éventuels dysfonctionnements et de prévoir toutes les mesures correctives nécessaires pour améliorer le fonctionnement du dispositif. ■

Denis Froidevaux, chef de l'Etat-major cantonal de conduite, a dirigé les rapports de situation et de décision en lien avec la gestion de la crise du Covid-19 en présence de l'ensemble des partenaires impliqués, ainsi que d'un préfet référent qui transmettait ensuite les informations aux communes et les informait des décisions prises.

© SSCM / Julie Masson

La Centrale des solidarités : une réponse coordonnée face à l'urgence sociale

Pour répondre aux besoins essentiels des personnes vulnérables au coronavirus, les acteurs publics et privés du domaine social ont mis en place une coopération d'une ampleur inédite. Ce nouveau système d'aide est accessible à toute la population vaudoise depuis début avril.



Louis Dubois
Chargé de projets,
Direction générale
de la cohésion sociale

Dans le contexte de pandémie de coronavirus et de la décision de confinement, beaucoup de personnes ne pouvaient plus sortir de chez elles. Elles continuent, aujourd'hui, à rester à la maison pour protéger leur santé malgré le déconfinement progressif. Souvent, elles se retrouvent isolées, sans appui de la part de proches ou de voisins et sont dans l'impossibilité de réaliser des gestes du quotidien tels que faire les courses, effectuer les paiements ou promener leur chien.

Face à ces difficultés du quotidien, la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD) se sont organisées pour proposer des réponses efficaces aux demandes de ces personnes. En collaboration étroite avec l'Etat-major cantonal de conduite, les préfectures, les régions d'action sociale, les municipalités et les partenaires associatifs du domaine social, un système de soutien adapté avec un accès simplifié a été mis en place.

Coordination avec de nombreux partenaires

Dans un premier temps, ce sont les communes qui prennent en charge les demandes de leurs habitants, à travers leur réseau notamment bénévole (scout, jeunesses, etc.) Si une commune n'a pas les moyens d'y répondre, elle peut faire appel à la Centrale des solidarités. Dans chaque région du canton, une équipe composée d'assistants sociaux des centres médico-sociaux oriente la

demande vers un partenaire à même d'apporter une réponse adéquate. Les situations les plus complexes, qui exigent plus de temps, sont transmises aux coordinateurs cantonaux de l'AVASAD et de la DGCS qui activent leurs ressources et leurs réseaux pour trouver une solution.

Antonello Spagnolo, directeur de la Direction de l'insertion et des solidarités au sein de la DGCS, explique: «Notre objectif était d'associer par notre impulsion les ressources des communes et celles des organisations associatives cantonales qui ont une vision globale du dispositif social vaudois. La mise en place de cette Centrale des solidarités a permis de trouver rapidement des solutions durables qui n'auraient pas pu l'être autrement».

Pendant le confinement, l'appui des communes et de la Centrale des solidarités a donné à la population vaudoise un accès à un accompagnement efficace grâce à une coordination des ressources des différents partenaires sociaux. A l'heure du déconfinement, si la crise sanitaire diminue d'intensité, nombre de personnes traversent d'importantes difficultés sociales au quotidien. Ce système d'aides continuera donc de fonctionner et s'adaptera à l'évolution de la situation sociale et sanitaire. La population vaudoise pourra donc continuer à faire appel à sa commune en cas de besoin.

Quelle aide peut être demandée ?

Les aides quotidiennes mises à disposition dans tout le canton de Vaud sont par exemple la livraison des repas ou de courses à domicile, des transports proposés aux personnes à mobilité réduite, des mesures pour soulager les personnes proches-aidantes, la garde des enfants, une aide pour effectuer des paiements, ou simplement maintenir une vie sociale par téléphone. Plus d'informations: www.vd.ch/coronavirus-solidarites

Cette expérience constitue à plus long terme une opportunité de renforcer le dispositif social et sa coordination. D'une part, les demandes répertoriées sont des informations précieuses qui pourront être étudiées afin de déterminer et de répondre à des besoins sociaux durables qui dépassent le cadre de la crise sanitaire. D'autre part, l'ampleur de la coordination, inédite et désormais mise en place entre les acteurs sociaux, a permis d'activer des synergies entre ces institutions. Globalement, ce système va contribuer à améliorer l'efficacité de la politique sociale vaudoise. ■

L'engagement des partenaires associatifs

Six partenaires associatifs ont joué un rôle déterminant dans l'opérationnalisation de la Centrale des solidarités en apportant leurs expertises respectives: Caritas, la Croix-Rouge vaudoise, Pro Senectute, Fondation Proxy, Bénévolat Vaud et Pro Infirmis. Ils ont participé aux séances de réflexion et mis à disposition des ressources humaines bénévoles et professionnelles. Pour Tristan Gratier, directeur de Pro Senectute, «la Centrale des solidarités a permis de réunir le monde du social autour d'une table, une pratique qui peut manquer dans le domaine».

MonPortail et ses Quatre Mousquetaires, pour bien encadrer les activités parascolaires des écoliers

La journée d'un écolier ne se limite plus à l'enseignement traditionnel. Elle intègre une multitude d'activités parascolaires (gérées par les communes et associations de communes).

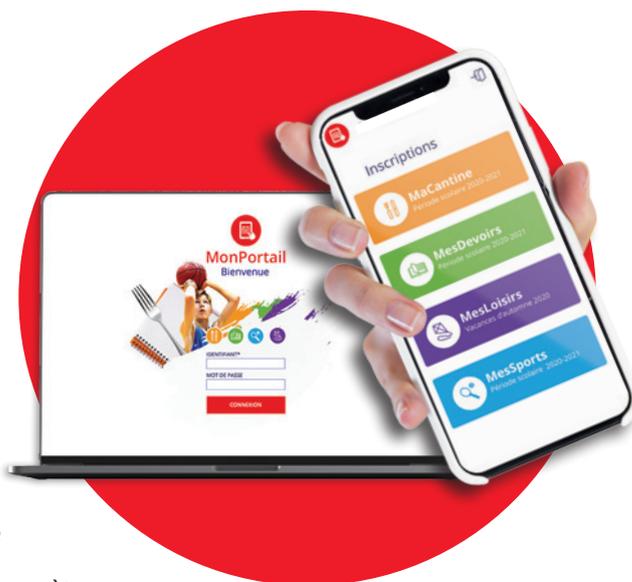
Il s'agit de recevoir les écoliers le matin (accueil), de les nourrir à midi (repas ou pique-nique), de les suivre en fin de cours les après-midis (devoirs accompagnés, sports facultatifs), voire aussi pendant les vacances scolaires (loisirs).

Un casse-tête complexe qui doit tenir compte de nombreux paramètres : l'inscriptions des élèves, le contrôle des présences, la gestion des absences, les paiements, etc. Du côté des restaurants scolaires : une alimentation saine et équilibrée, la prise en compte des allergies et des régimes alimentaires, la gestion des stocks d'aliments, etc.

Et si cette multiplication d'activités et de paramètres était l'opportunité de miser sur la gestion électronique ? Mieux : de tout gérer avec un seul outil, flexible, convivial et adaptable à votre commune, association de communes, collège ou même unité d'accueil ?

Cet outil, c'est **MonPortail** (www.monportail.ch).

MonPortail offre un large éventail de fonctionnalités pour faciliter le quotidien de tous les acteurs du parascolaire. Les parents inscrivent leurs enfants en ligne, en choisissant les activités de leur choix parmi les prestations proposées. Les services administratifs gèrent les demandes des parents de manière centralisée. Les cuisiniers, les surveillants et les moniteurs accèdent, en un coup d'œil, aux informations dont ils ont besoin pour gérer leurs activités respectives.



Les quatre mousquetaires de **MonPortail** gèrent chacun un domaine de prédilection...



Le module MaCantine gère ce qui concerne les restaurants scolaires : contrôle des présences et des absences, suivi des réservations, planification des repas au plus proche de la réalité (aide à la lutte anti-gaspillage), communications avec les parents, paiements, etc.



Le module MesSports pilote l'organisation des sports scolaires facultatifs : planification des cours, enregistrement des présences, notification des absences, etc.



Le module MesDevoirs gère les séances de devoirs accompagnés : contrôle des présences et des absences, planification des séances, communications avec les parents, paiements, etc.



Le module MesLoisirs pilote l'organisation des activités des centres de loisirs (centres aérés) en période de vacances scolaires : planification des activités de loisirs (en journée, demi-journée ou semaine), contrôle des présences et des absences, etc.

MonPortail est au service de **plus de 130 communes romandes**.

MonPortail est accessible via un navigateur Web, depuis un **smartphone**, une **tablette**, un **ordinateur** (de bureau ou portable). Les données y sont stockées en toute sécurité, selon les normes suisses et européennes en vigueur, audit à l'appui.

Avec **MonPortail**, fini les formulaires imprimés et les inscriptions manuscrites, les parents inscrivent leurs enfants en ligne et reçoivent des confirmations par e-mail.



MonPortail est développé par **CeRFI SA**, entreprise suisse spécialisée dans les applications métiers, le support et la formation.

CeRFI SA | Rue de la Gabelle 6 - 1227 Carouge (Genève) | Tél. +41 58 307 84 50 | Mail : info@cerfi.ch

Epalinges, commune solidaire

Au-delà de la crise, la pandémie de Covid-19 a eu le mérite de susciter un bel élan de solidarité entre Palinzards, à l'image du service d'aide aux seniors et aux personnes à risque mis en place conjointement par Pro Senectute Vaud et la Municipalité.



Tania Araman
Responsable des affaires
culturelles, manifestations
et communication
de la Commune d'Epalinges

«J'ai été très soulagée en découvrant sur internet que la Commune proposait un service d'aide pour les seniors et les personnes à risque!». Tout comme Francine Perrin (*lire son témoignage encadré*), de nombreux Palinzards, âgés de 65 ans et plus ou vulnérables dans leur santé, ont vu leur vie radicalement basculer lorsqu'à la mi-mars 2020, le Conseil fédéral a décrété l'état de situation extraordinaire pour faire face à la pandémie de Covid-19. Fortement enjoins à rester chez eux par crainte de contamination, ils se sont bien souvent retrouvés dans l'impossibilité d'accomplir leurs tâches quotidiennes les plus anodines comme faire leurs courses ou promener leur chien. Heureusement, à Epalinges comme partout ailleurs dans le pays, ils ont pu compter sur un élan de solidarité citoyen et institutionnel: familles, amis, voisins se sont mobilisés en masse et des réseaux d'entraide ont rapidement été activés, à l'instar de celui piloté par la Commune, en partenariat avec Pro Senectute Vaud.

Au plus près des besoins des personnes à risque

Voilà presque quatre ans en effet que cette association active auprès des retraités œuvre à Epalinges par le biais de son programme «Quartiers Solidaires», qui a pour but d'entretenir les liens sociaux entre seniors d'une même localité. «Or, le mot solidaire prend tout son sens dans une situation comme celle-ci, souligne Verena Pezzoli, en charge du projet palinzard. Nos activi-

tés habituelles ayant été interrompues à cause de la pandémie, nous avons réfléchi aux besoins des aînés dans ce contexte particulier et nous avons pris contact avec la Municipalité, avec qui nous entretenons un rapport privilégié. Ce lien de confiance nous a permis d'agir rapidement pour mettre sur pied le service d'aide et surtout pour le faire connaître.» Affichettes à la Coop et à la Migros, annonce sur la page Facebook de la Commune et sur son site internet, tout-ménage: les moyens de communication ont en effet été multipliés pour toucher un maximum de gens. «Nous avons également pu compter sur l'engagement des Lulu d'Epalinges pour constituer un premier réseau de bénévoles prêts à donner un coup de main aux seniors et aux personnes à risque.»

En effet, cette société palinzarde, qui a justement pour but de cultiver l'entraide et la convivialité au sein de la commune en rendant des services en tous genres à ceux qui en ont besoin, n'a guère tardé à proposer son soutien. «Pour nous, ça coulait de source, explique Nadia Benyacoub, présidente de l'association. Cela s'inscrivait dans la continuité de ce que nous proposons en temps normal. Mais pour intensifier l'efficacité de notre action et la rendre officielle, nous préférons passer par la Commune, auprès de qui nous nous sommes donc annoncés.»

En quelques jours seulement, le service d'aide était donc opérationnel, Verena Pezzoli réceptionnant les demandes des seniors et personnes à risque et les mettant en lien avec Nadia Benyacoub et ses Lulu. Mais les coups de fil se sont vite multipliés et une ligne téléphonique communale a été activée pour mieux répartir les appels, trois employées de l'administration assurant

«Je suis très satisfaite de ce service!»

Francine Perrin, 68 ans

«Comme je vis seule et que mon fils habite Fribourg, j'ai été très soulagée en découvrant sur internet que la Commune proposait un service d'aide pour les seniors et les personnes à risque. Etant atteinte d'une bronchite chronique asthmatiforme, je suis en confinement total. Au début de la crise, j'étais très inquiète, je ne savais pas comment j'allais me débrouiller. Je suis allée quelquefois faire les courses moi-même, en tâchant de ne pas me toucher le visage et en me lavant les mains de retour à la maison, mais c'était risqué. J'ai donc pris contact avec le service d'aide pour demander des renseignements et finalement j'ai tout de suite donné une liste de courses. Depuis, j'y ai recours régulièrement. En général, j'ai affaire à la même bénévole, je la contacte directement. Parfois, elle m'appelle depuis le magasin, si un des articles que j'ai demandés n'est plus en rayon: elle m'informe des différentes actions, je trouve ça génial! Quand elle vient déposer les courses devant ma porte, elle sonne et recule de deux ou trois pas. J'ouvre et on échange quelques mots, j'en profite pour la remercier. Mais je ne veux pas lui prendre trop de son temps. Une fois que j'ai manipulé les aliments, je me lave soigneusement les mains. Pour le paiement, la Commune avance l'argent et m'envoie une facture. Je suis très satisfaite de ce service et reconnaissante qu'il existe!»

la permanence aux côtés de Camille Jacot, stagiaire à Pro Senectute Vaud, et, bien entendu, de Verena Pezzoli.

Un réseau de bénévoles motivés

Le réseau de bénévoles s'est lui aussi étoffé avec le temps: aux Lulu sont venus s'ajouter un groupe de jeunes de la Paroisse La Sallaz-Les Croisettes, encadrés par le diacre Yann Wolff, ainsi que plusieurs Palinzards s'étant annoncés par le biais de l'application d'entraide Epalinges Solidaire, activée par la Commune au début de la crise. En tout, une soixantaine de bonnes âmes ont accepté de jouer le jeu, comptant tout aussi bien des étudiants dont les cours avaient été annulés que des adultes se retrouvant au chômage technique, partiel ou complet. «Même chez les Lulu, des personnes nous ont rejoints spécifiquement pour cette action», raconte Nadia Benyacoub, qui relaie les demandes au sein de son équipe de Lulu sur un groupe WhatsApp. «Le premier qui répond prend en charge le service. En général, il ne s'écoule pas beaucoup plus de cinq minutes avant que quelqu'un ne s'annonce.»



Le service le plus demandé? Les courses au supermarché.

Le service le plus souvent demandé? Les courses au supermarché. «Le remboursement se fait en espèces – l'argent est placé dans une enveloppe – ou par TWINT, explique Verena Pezzoli. Et pour ceux qui n'ont pas l'application et sont dans l'incapacité de retirer du liquide, un système a été mis en place par la Commune pour leur avancer la somme nécessaire.» Avant chaque intervention, les règles d'hygiène et de sécurité sont

rappelées, tout aussi bien aux bénévoles qu'aux bénéficiaires du service: «Avec le temps, elles sont devenues un réflexe. Tout le monde fait extrêmement attention», assure Nadia Benyacoub, qui se charge elle-même de quelques courses chaque semaine. «La plupart du temps, nous sommes très bien accueillis. Les gens sont adorables, reconnaissants.»

Même son de cloche chez Verena Pezzoli: «Nous n'avons reçu que des

ÉCOUTEZ : GCM LIVRE LE BÉTON EN SILENCE

Avec notre nouveau malaxeur hybride rechargeable, nous livrons votre béton en silence. Un sacré plus pour tous les chantiers où les **réductions sonores** sont de rigueur!

GCM SA
CRÉATEUR DE LA CLASSE-AUTOMATIQUE

TOUJOURS UN TEMPS D'AVANCE

EN SAVOIR PLUS AU
021 784 84 35

www.gcm.ch PENSEZ ÉCO ET DURABLE
ECOBETON® - ECOGRAVE® - ECOSTAB®

Des appels à la chaîne

Dès la semaine du 13 avril, la Commune s'est également lancée, toujours avec le précieux concours de Pro Senectute Vaud, dans une longue série de coups de fil aux personnes âgées de 75 ans et plus, en se basant sur la liste établie pour le plan canicule. «L'idée était de s'assurer qu'elles allaient bien et qu'elles savaient à qui s'adresser en cas de besoin, que ce soit auprès du Centre médico-social (CMS) ou de notre service d'aide», explique Verena Pezzoli. La liste contenant plus de 300 noms, une petite équipe a été mise sur pied pour se répartir les appels, composée non seulement des deux répondantes de Pro Senectute Vaud, des animateurs du Centre d'animation socioculturelle palinzard (CAP) et d'employées communales, mais également d'une dizaine de membres des Palinzâges, le groupe d'habitants né du programme «Quartiers Solidaires». Parmi eux, Hélène Capt, 73 ans, s'est tout de suite portée volontaire: «Pour moi, la notion de solidarité est très importante, explique-t-elle. En plus, ces temps-ci, mon agenda est presque vide. Et j'aime bien passer des coups de fil.» Dans l'ensemble, les appels ont été très bien accueillis par les 75 ans et plus. «Certains avaient eu connaissance du service d'aide, mais n'avaient pas encore osé y avoir recours, relève Verena Pezzoli. Maintenant qu'un premier contact a été établi, ils le feront peut-être plus volontiers.» Les personnes qui le souhaitent ont quant à elles pu demander à être contactées régulièrement, certaines appréciant tout particulièrement d'avoir une oreille à qui parler, surtout en cette période difficile. «La plupart de celles que j'ai contactées ont aussi évoqué leur désir d'être à nouveau indépendantes...», souligne Hélène Capt.

retours positifs. Les aînés et les personnes à risque sont généralement rassurés de voir que quelque chose a été mis en place pour leur venir en aide. La première semaine, nous avons reçu beaucoup de coups de fil de gens qui souhaitaient simplement se renseigner. Le nombre d'appels a fini par baisser, nous en recevons de moins en moins. Le même constat a été fait dans les Communes proposant un service similaire. Des solutions ont certainement été trouvées dans l'entourage proche ou dans le voisinage, des groupes de quartier se sont formés et finalement, j'ai l'impression que très peu de personnes se sont retrouvées réellement seules. La vague de solidarité a été énorme.» A noter que depuis la mi-mai, les autorités cantonales et fédérales incitant les seniors à renouer avec leurs activités habituelles, le service d'aide a fortement réduit sa voilure. ■

Prime
technologies

La solution informatique communale
gérant près de 3 millions
d'habitants en Suisse

www.primetechnologies.ch

Amortissements
RegBl
Habitants
MCH2_{e-CH}
Planification financière
Facturation
Mutations
RH
Guichet virtuel
Taxes
e-Voting
Chiens
Dépouillement
Registre communal
Cadastre
Budget

Prime Technologies SA
Lonay - Noirmont

PRO CONCEPT
ERP
Swiss made software
by SoluAxis

nest
digital government

La promotion économique à la vaudoise: un rôle important donné aux Régions

La promotion économique du Canton de Vaud se démarque par un partenariat fort entre le Département de l'économie, de l'innovation et du sport (DEIS), et plus particulièrement son Service de la Promotion économique et de l'innovation (SPEI), et les dix associations régionales de promotion économique actives sur son territoire.



Elodie Barras
Déléguée économique
à Aigle Région

Reconnus d'intérêt public par la loi sur l'appui au développement économique (LADE), ces organismes sont, pour la plupart, des associations de communes, bien que certains accueillent également des entreprises au sein de leurs membres.

Si chaque organisme régional se dote d'une stratégie propre, lui permettant de répondre aux enjeux spécifiques de la région qu'il représente, un certain nombre de missions communes leur sont attribuées.

Ce socle commun comprend notamment le soutien aux créateurs d'entreprise et aux PME actives au niveau régional, l'appui aux communes pour la gouvernance des zones d'activités, le soutien de projets régionaux, l'élaboration de préavis pour l'obtention de soutiens financiers au titre de la LADE, ainsi que la coordination de politiques publiques selon les besoins des communes.

A ceci s'ajoutent des tâches variées, selon les stratégies de chaque association. Par exemple, Aigle Région, qui fédère les 15 communes du District d'Aigle, est également active auprès de ses communes pour des questions

d'urbanisme et de mobilité et assume des tâches de coordination des acteurs régionaux. A ce titre, et avec l'objectif de renforcer la gouvernance régionale, Aigle Région mène un projet de fusion avec l'entité Chablais Région (et ses 13 communes valaisannes), devant aboutir dans la première moitié de l'année 2020.

Les 10 associations économiques vaudoises se réunissent au sein de la CODEV, plateforme d'échanges et de coordination, et ont un rôle important en termes de coordination des divers acteurs de la promotion économique cantonale.

Un système à l'épreuve de la crise COVID-19

Au vu des missions qui sont les leurs, les 10 associations économiques vaudoises ont été au cœur du dispositif mis en place par le Canton pour faire face à la crise du Covid-19. En effet, si le Conseil fédéral a décidé, dans les grandes lignes, des mesures de soutien en faveur des milieux économiques, durement touchés, les Cantons ont joué un rôle important pour concrétiser ces mesures, les faire appliquer et les compléter, le cas échéant, par des aides propres à chaque canton.

Cette crise, qui a mis à rude épreuve les collectivités cantonales et communales, a aussi permis de prouver la justesse du système vaudois de promotion économique. En effet, le dialogue étroit entre les services cantonaux et les 10 régions a permis de réduire considérablement la distance entre les décideurs et le terrain, permettant un

pilotage agile de la crise. Ce lien fort avec le terrain a permis la mise en place de mesures pragmatiques répondant du mieux possible aux défis rencontrés par nos entreprises.

Interlocuteurs privilégiés des entreprises régionales, et notamment des PME, les associations régionales ont pu faire remonter leurs préoccupations concrètes dans le cadre de rencontres hebdomadaires tenues par le SPEI. Ceci a notamment permis de prendre en compte les spécificités des tissus économiques de chaque région et d'accélérer considérablement la récolte des informations nécessaires à la prise de décision. Il a également été ainsi possible de suivre le déploiement des diverses mesures et de repérer les zones d'ombres devant faire l'objet de précisions.

De même, les Régions ont pleinement joué leur rôle de guichet d'entreprise, en faisant un important travail d'information et en agissant comme

«porte d'entrée» pour aiguiller les entrepreneurs vers les diverses mesures de soutien à disposition, facilitant du même coup la tâche des communes.

Et pour compléter le cadre posé par la Confédération et le Canton, plusieurs régions ont proposé des mesures propres à leur territoire, adaptées à leurs enjeux spécifiques, ou ont soutenu des initiatives privées telles que celle menée par plusieurs sections de la Jeune Chambre Internationale (JCI) consistant à déployer une plateforme d'achat de bons au bénéfice des commerçants et artisans locaux.

C'est par exemple le cas pour le district d'Aigle, où la JCI de Villars-sur-Ollon a mis en place une telle plateforme. En garantissant le financement des frais de transaction liés aux moyens de paiement en ligne, Aigle Région a permis au projet de voir le jour rapidement, sans faire peser ces coûts sur les commerçants eux-mêmes.



Centre TCS Cossonay
Une infrastructure modulable
aussi au service des communes.

Auditoire

Restaurant

Cours OACP

Salles de réunion

Contrôles utilitaires

tcs-vd.ch



souhaitez-vous avoir plus d'informations?

CONTACTEZ-NOUS AU 027 322 98 15

DONNEZ UN SENS À VOTRE SIGNALISATION







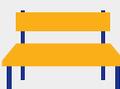
SIGNALISATION



MARQUAGE



SIGNALISATION DYNAMIQUE



MOBILIER URBAIN

WWW.ELLGASS.CH

L. ELLGASS SA - Route de Renens 5 - 1030 Bussigny

Christophe Lanz, Président d'Aigle Région, Syndic de Roche et membre du Comité de l'UCV

Le district d'Aigle est l'un des plus dynamiques de notre canton. Il se compose de deux principales typologies de communes, toutes membres de la Région.

Les communes dites «de la plaine». Elles sont majoritairement engagées dans deux projets d'agglomération qui ont un impact fort sur leurs zones d'activités et sur la mobilité. Leur tissu économique y est varié et compte quelques fleurons industriels, mais également une base solide de PME issues de tous les secteurs économiques. Cette réjouissante et agréable mixité nous offre une croissance supérieure à la moyenne cantonale, tant en habitants qu'en nombre d'emplois créés.

Puis, il y a les communes dites «de montagne». Elles vivent une période importante de mutation ces dernières années, particulièrement dans le domaine du tourisme. L'évolution inéluctable, mais nécessaire vers un tourisme dit de quatre saisons, est en marche depuis maintenant plusieurs années.

Véritable couteau suisse à disposition des Communes, la Région offre de nombreuses prestations à ses membres, qui passent justement par l'assistance de ces dernières dans l'aménagement de leur territoire, à la gestion de leur mobilité, à l'économie liée à l'industrie, à l'artisanat et aux services, mais aussi au secteur stratégique du tourisme. Relevant le rôle de gouvernance régionale, la Région bénéficie de liens privilégiés avec les divers services et acteurs de l'Etat de Vaud.

Passablement de communes sollicitent régulièrement cet organisme et ses équipes, pour une demande d'aide, soit très ponctuelle, soit bien spécifique sur plusieurs mois ou années. Aigle Région est à disposition de toutes les Communes du district et peut donc être mandaté par toutes ces dernières pour contribuer et développer des projets qui les concernent et les impliquent. Nous sommes à leur écoute et à leur disposition!

Pour la Commune de Roche, Aigle Région a passablement œuvré à ses côtés pour l'actualisation de son nouveau plan d'affectation, le «PA Les Vernes». Et ce depuis 2014. Fraîchement légalisé et en fin de processus, ce site d'activité d'importance régionale va prochainement débiter sa mue et offrir à terme, plus de 700 places de travail.

Les ressources de la Région peuvent et doivent être sollicitées, elles sont le liant économique de notre Chablais! Œuvrons ensemble!

Les défis pour l'avenir

Si les liens entre les divers acteurs de la promotion économique vaudoise ont été resserrés et renforcés pendant la crise, la collaboration entre le Canton et les Régions devra continuer, voire s'intensifier dans les années à venir. En effet, pour soutenir la reprise économique, le tissu économique vaudois aura besoin d'être accompagné avec le même esprit qui a œuvré jusque-là: avec agilité et pragmatisme.

Dans cette phase, les Régions auront également un grand rôle à jouer, aux côtés des communes et du Canton, en accompagnant des projets innovants et créatifs dont pourront s'inspirer les autres Régions. De même, en renforçant encore la cohésion au sein de chaque région et la collaboration entre les Régions, ces dernières garantiront cette proximité avec les acteurs de terrain et la prise en compte des atouts de chaque région, ce qui fait la force du dispositif vaudois. ■

Plus d'infos sur www.codev.ch



AU SERVICE DE VOTRE ENVIRONNEMENT

Assainissement lémanique depuis 1963
0800 107 000 | groupe-kunzli.ch



Hygiène publique, vidange et curage



KUNZLI FRERES SA

Inspection, détection et réhabilitation



AITV SA

Centre de gestion environnementale



CGE SA



OPTIMISEZ LA
GESTION DE VOS
SÉANCES AVEC
MEETING !

MEETING

Solution de gestion des **objets**, des **séances** et
du suivi des **décisions**

- ✓ **Ergonomie** et **fonctionnel** pensés par les communes
- ✓ Préparation, suivi et historique **des objets**
- ✓ Gestion de **tout type de séances**
- ✓ **Recherches** «Full text» et filtres
- ✓ **Votes anticipés** et/ou durant la séance
- ✓ **Collaboratif** : fils de discussion, tâches
- ✓ **Sécurité** et **traçabilité** des actions

La voir, c'est l'adopter :
contactez-nous pour une **démo en LIVE !**



CITIZEN
powered by **T2i**

GROUPE T2i - 058 666 20 20
contact@groupe-t2i.com
www.citizen.ch

Ville d'Yverdon solidaire : une commune au temps du coronavirus

La crise du Covid-19 a confronté les communes à des défis considérables dans leur mission d'accompagnement de la population. Voulu par la Municipalité, le projet Ville d'Yverdon solidaire est animé par des collaborateurs de l'administration ainsi que des bénévoles de la région, et propose des soutiens divers aux personnes confinées.



Preeti Damon-Schaerer
Chargée de promotion,
Service jeunesse
et cohésion sociale

A la mi-mars, la crise du COVID-19 s'est abattue sur le canton de Vaud, comme sur tant d'autres régions du monde. Nos vies professionnelles et familiales s'en sont trouvées chamboulées, nos habitudes balayées, nos pensées plongées dans l'anxiété. Sous la conduite de la Municipalité, l'administration yverdonnoise s'est efforcée de s'adapter à ce contexte inédit. Le télétravail a dû être mis en place à une échelle jamais expérimentée jusqu'alors. Les plans de continuité ont été déclenchés afin d'identifier

et de garantir les prestations usuelles nécessaires. Mais surtout, de nouveaux besoins ont rapidement émergé, sortant du cadre traditionnel des prestations du service public, et en appelant à la réactivité des autorités.

Un projet monté dans l'urgence

La première préoccupation de la Municipalité a concerné l'enjeu central du début de la crise: l'approvisionnement en denrées alimentaires des personnes âgées ou à risque, auxquelles il était demandé de ne plus sortir. Jean-Daniel Carrard, syndic d'Yverdon-les-Bains, explique: «Nous étions très sensibles à ce besoin, et dans le même temps, une partie de notre personnel commu-

nal était au chômage technique et ne demandait qu'à se rendre utile; il y avait là une confluence d'intérêts à exploiter.» Une séance de crise a été mise en place, formée des chefs de service ainsi que des experts thématiques communaux, le tout sous la conduite du chef du Service de la sécurité publique, le Commandant Pascal Pittet.

Ce groupe a eu la responsabilité de mettre en place en trois jours un projet de livraison des courses par le personnel communal. «Il a fallu avancer sans aucune base connue: des cadres qui ne travaillent jamais ensemble ont dû apprendre à former une équipe, tout en intégrant des missions très éloignées de leur activité usuelle, en prenant soin

Ville d'Yverdon solidaire en chiffres:

140 volontaires issus
du personnel communal

100 bénévoles de la région

403 ménages bénéficiaires

1500 commandes enregistrées

Un délai de **24h** garanti
entre la commande et la livraison

100 lectures au bout
du fil commandées

15 lectrices et lecteurs bénévoles

10 courts-métrages,
visionnés **570** fois

70 contributions au projet d'atlas
«De ma fenêtre»



Mise en place de livraison des courses par le personnel communal et les bénévoles.

de garantir le haut niveau de qualité que la situation exigeait» témoigne le Commandant Pittet. «Malgré le grand inconfort de cette situation, j'ai observé un véritable foisonnement de créativité et de solidarité au sein de l'administration; l'enjeu était de le canaliser et de l'organiser, dans une situation évoluant sans cesse». Jean-Daniel Carrard renchérit: «L'esprit d'entraide, entre les chefs de service puis dans l'engagement des collaborateurs, a été exemplaire et a formé la clé de la réussite de ce projet interservices monté dans l'urgence.»

Défis logistiques et humains

Une fois lancé, avec une moyenne de 60 commandes par jour, le dispositif a ensuite pu se développer, piloté conjointement par la Municipalité et la cellule de crise. Des clubs sportifs aux associations de jeunes, en passant par de simples citoyens désirant se rendre utiles, les offres de bénévolat ont convergé vers le projet, qui a ainsi pu doubler ses rangs. Le grand enjeu a alors constitué en la

gestion des équipes. Pascal Beauverd, fondateur de la plateforme «ehro.app» a adapté son application pour la Ville, permettant la répartition automatique des participants selon leurs disponibilités. Pierre-Jean Duvivier a lui développé une application permettant la gestion des commandes, de la prise en note à la facturation. La Ville a financé le développement de cette application, puis l'a mise à disposition de l'UCV pour les communes qui en auraient l'utilité.

Une ligne téléphonique a été mise en place pour les commandes, créant ainsi un point de contact avec les personnes à risque. Son importance a vite dépassé les simples achats. En effet, un tiers des appels environ n'a pas pour objet une commande mais une autre problématique, ou simplement le besoin d'échanger quelques mots avec une oreille attentive.

Les commandes sont ensuite transmises aux magasiniers de fortune. Stationnés durant plusieurs heures dans un grand magasin, ils enchaînent alors

les préparations de paniers de courses. Ce rôle peut sembler le plus ingrat, car situé dans des lieux à risque et sans la gratification d'un contact direct avec les bénéficiaires. Mais au contraire, il est même révélateur de vocations, selon Nadia Trigoli, intendante dans une UAPE: «C'est une superbe expérience, on se sent utile et l'encadrement par les administrateurs est très motivant; d'un naturel réservé, cette première expérience de bénévolat me donne envie de poursuivre dans cette voie, bien après le déconfinement.»

Une fois les courses prêtes, les livreurs prennent le relais et distribuent les produits à travers la ville, dans le respect des mesures de protection. Aucun argent n'est échangé, les facturations s'effectueront plus tard. Les échanges se limitent à quelques mots depuis l'escalier, souvent emplis de gratitude et de chaleur humaine. Les bénéficiaires appellent parfois le lendemain la ligne téléphonique, pour remercier l'équipe de son engagement. De manière générale,

tipee

Marre de la gestion "artisanale" du temps de travail ? Ras-le-bol de vos fichiers Excel ?

Optez pour tipee! L'application de référence dans les communes pour la gestion du temps et le portail RH.



Plannings et
gestion des
absences



Saisie des heures
sur smartphone
ou/et badgeuse



Imputation des
heures par activité
(voiries)



Solutions pour
crèches et UAPE

Commune de
Grandson



ORBE
VILLE MOSAÏQUE

**COMMUNE
ECHANDENS**



Commugny

Demandez votre démo gratuite sur www.tipee.ch/communes
ou contactez-nous au 021 661 34 34

made in
Lausanne

les participants interrogés sentent que par Ville d'Yverdon solidaire, c'est avant tout de la sérénité qui est transmise aux seniors et personnes à risque, l'assurance que «quelqu'un est là pour eux» dans une période anxiogène et marquée par une grande solitude.

Un projet en constante évolution

De nouvelles prestations sont également venues enrichir le dispositif. Les petits commerces ont petit à petit été intégrés, dans une démarche de soutien à l'économie locale. De même, un drive-in a été temporairement installé afin que les producteurs locaux, habituellement animateurs du marché, puisse commercer sur le territoire de la commune conformément aux règles sanitaires.

Au-delà de la nourriture, il est également devenu manifeste que l'accès à la culture devait être maintenu. La culture forme en effet un pont entre les citoyens, de même qu'elle façonne une perception commune du présent, et revêt donc aujourd'hui une importance particulière. Dans cette démarche, trois prestations sont proposées aux habitants par les bénévoles de la Bibliothèque publique et scolaire: des commandes de lectures par téléphone, des kits de courts-métrages avec activités liées pour les familles, et enfin la participation à la réalisation d'un atlas de la ville en dessinant, ou décrivant par écrit, ce que l'on voit de sa fenêtre, créant ainsi une expérience culturelle collective à partir de l'isolement.

Remerciements du Syndic

«Au nom de la Municipalité, je tiens à exprimer ici toute notre reconnaissance envers le personnel communal pour son engagement durant la crise sanitaire. Des chefs de services impliqués dans le QG de crise aux collaborateurs de terrain, la solidarité a guidé le comportement de tous, et l'engagement dans Ville d'Yverdon solidaire en est une preuve éclatante. Ce projet n'aurait pu rencontrer un tel succès sans la motivation, l'implication et l'abnégation de chacun. La Municipalité se montre fière de son administration, et tient ici à l'exprimer publiquement. Cordialement» Jean-Daniel Carrard, syndic.

Les services publics: des acteurs fondamentaux en temps de crise

Le projet s'est achevé le 5 juin dernier. La Municipalité a pris d'autres mesures garantissant une solution durable aux personnes en difficulté, mais le personnel communal reprend peu à peu ses fonctions régulières. S'il est encore difficile d'appréhender l'impact de la crise, l'on peut déjà affirmer que l'engouement pour ce dispositif aura marqué les esprits. Yves Pommaz, chargé de la cohésion sociale, des quartiers et délégué aux seniors, s'enthousiasme: «l'engagement tant du personnel que des bénévoles externes a été époustoufflant! Certains collaborateurs ont même demandé à revenir comme bénévoles sur leur temps libre. Il s'agissait d'activités difficiles, mais les équipes sont restées soudées, et un tel élan de solidarité fait vraiment chaud au cœur.»

Dans cette période troublée, la mission du service public s'est révélée plus que jamais essentielle. L'administration yverdonnoise a dû réagir avec

agilité et diligence à ces bouleversements. En relevant ce défi, les pouvoirs publics sont devenus l'épicentre d'un formidable mouvement de solidarité, rassemblant habitants et personnel communal autour d'un objectif commun: accompagner au mieux la population dans cette crise sans précédent. ■

AMÉNAGEMENTS DE VÉHICULES

Sortimo[®]

AMÉNAGEMENTS DE VÉHICULES

Gerber Frères Sàrl

Représentant Sortimo pour la Suisse Romande

1052 Le Mont-sur-Lausanne
1242 Satigny - GE
021 653 51 52
sortimo@gerber-freres.ch

www.gerber-freres.ch
www.sortimo.ch

Avec **Sortimo** vous êtes organisés et efficaces, et cela se voit !



Gestion de la pandémie du Covid-19: l'exemple de Pully

A l'instar des autorités fédérales et cantonales, Pully a réagi au plus vite, mettant en place dès le 1^{er} mars une Cellule communale de conduite formée du syndic, du secrétaire municipal, de la Municipalité, des chefs de service, du commandant de Police et de la déléguée à la communication. Retour sur la gestion de cette crise historique.



Joanne Beaud Turin
Déléguée à la communication
à la Ville de Pully

Bien que les guichets aient été fermés, toute l'énergie nécessaire a été déployée pour que l'administration fonctionne et pour répondre au mieux aux besoins des citoyens.

Fermeture des guichets et fonctionnement de l'administration

La Municipalité a décidé la fermeture de tous les guichets de l'administration depuis le 17 mars. Les guichets ont pu rouvrir le 11 mai. Afin de garantir des prestations à la population durant la période de fermeture, l'administration est restée joignable par téléphone et par e-mail. Des affichettes donnant ces informations ont été posées sur les portes des guichets et l'information publiée simultanément sur le site web et les réseaux sociaux. Le personnel de l'administration a continué à travailler quotidiennement, en grande partie en

télétravail, pour garantir le bon fonctionnement des services publics. Les solutions mises en place rapidement par le service informatique de la Ville se sont révélées très performantes, notamment en matière de vidéoconférence ou de partage de dossiers.

La population a bien compris et respecté ces mesures, contactant l'administration par les moyens mis à sa disposition. Les plans de continuité ont été mis en place à la mi-mars, pour assurer les prestations de l'administration, tout en respectant les directives fédérales et cantonales. Chaque direction a donc concentré ses effectifs, hiérarchisant et, si besoin, réorganisant ses tâches, tout en favorisant au maximum le travail à domicile. Certains collaborateurs (personnes à risque, parents dans l'obligation de s'occuper de leurs enfants, apprentis) ont été libérés de l'obligation de travailler durant la période de confinement. Concernant le personnel sur le terrain, des équipes de piquets ont été organisées par tournus pour assurer les missions prioritaires.

Entraide sociale

La Ville de Pully a ouvert, le 25 mars, une hotline pour les seniors et les personnes à risque, active au plus fort de la crise du lundi au vendredi de 8h à 12h. Des bénévoles recrutés parmi les employés de la Ville se sont ainsi rendus disponibles pour fournir des denrées alimentaires ou d'autres demandes de première nécessité à domicile. Tous les habitants de Pully âgés de 65 ans et plus ont reçu un courrier les informant de ce dispositif.

Par ailleurs, la Municipalité a soutenu la proposition de la Paroisse de faire sonner les cloches de l'Église du Prieuré dès le 23 mars, tous les soirs à 19h, en solidarité avec les personnes touchées par l'épidémie; ce geste symbolique a été très bien accueilli par la population et repris dans les médias.

Information à la population

Des informations pratiques ont été régulièrement publiées sur le site internet de la Ville de même que des communiqués. Ces contenus ont été partagés sur les réseaux sociaux, où ils ont ren-

Machines-Services - Bernard Thonney



Vente et réparation de toutes marques de tondeuses, tronçonneuses, fraiseuses, scarificateurs, débroussailluses, machines viticoles et communales. Vélocoteurs Bye Bike.

Route du Jorat 8
1073 Mollie-Margot
021 781 23 33
079 310 56 66
b.thonney@bluewin.ch
www.machinesservices.com

Pour votre
publicité dans

**Point
COMM
UNE!**

urbanic
Régie publicitaire

Chemin de Sous-Mont 21
1008 Prilly
info@urbanic.ch
Tél. 079 278 05 94

contré une audience et un relais plus élevés qu'en temps normal. En tout, trois communiqués officiels et sept publications Facebook ont été réalisés. La page d'accueil du site internet de la Ville a été retravaillée, afin d'indiquer en priorité les informations sur le coronavirus utiles à la population.

Une page spéciale du site listant les commerces pullériens proposant des livraisons et un service à l'emporter a été créée et tenue à jour, en collaboration avec les commerçants.

Début mai, la Ville a également publié sur son site des pages spécialement destinées aux entreprises, indépendants et commerçants impactés par la pandémie du Covid-19. Par ce biais, elle a souhaité présenter l'ensemble des aides fédérales et cantonales auxquelles ils peuvent prétendre. Ces pages sont mises à jour en fonction de l'évolution des mesures sanitaires et de soutien à l'économie.

Mesures et effets économiques

La Ville de Pully a désiré soutenir les entreprises et commerces locataires de surfaces dont elle est propriétaire, confrontés à une situation économique lourde et extraordinaire. Ainsi elle a provisoirement suspendu le paiement des

Et ailleurs? A Chavannes-près-Renens, un numéro spécial du journal communal a été publié

Ce numéro spécial, entièrement consacré à la vie au temps du confinement, est une initiative prise par la Municipalité de Chavannes-près-Renens dans l'édition d'avril de *L'Actu*, bimestriel distribué dans les boîtes aux lettres de ses habitants. La Municipalité, la direction de l'établissement scolaire de Chavannes-St-Sulpice et le Club des Aînés ont souhaité publier une édition spéciale qui se veut un miroir de ces semaines de confinement, en recueillant des témoignages parmi les catégories de personnes touchées en première ligne, à savoir les écoliers et les seniors. Ceux-ci ont été invités à raconter leur vécu sans détour, avec leurs propres mots et leur spontanéité. Les témoignages ont été livrés dans leur substance brute, sans intervention rédactionnelle. Cette forme de dialogue entre les âges s'est révélée d'une grande richesse et d'une touchante vérité.

Les élèves, leurs enseignants et de nombreux seniors ont évoqué ainsi leur perte de liberté et les sentiments que cela a provoqué chez eux, mais aussi l'impact du confinement sur leurs familles, souvent éclatées entre plusieurs pays, dont les frontières restent closes.

Au vu du succès de la démarche et afin de permettre une lecture plus substantielle en ces temps de confinement, la Municipalité a décidé de publier l'intégralité des témoignages, faisant passer *L'Actu* de 16 à 28 pages, pour cette édition spéciale.

A lire sur www.chavannes.ch/images/pdf/Actu/20-04_L_actu.pdf

loyers dus pour les mois d'avril et mai par les locataires de ses locaux commerciaux dont l'activité a été interdite ou fortement impactée par les mesures fédérales et cantonales et qui, de ce fait, se trouvent en difficulté.

Les différents moyens mis à disposition par la Confédération et le Canton pour faire face à cette situation extraordinaire, tels que les fonds pour le sport ou pour la culture, ont été relayés aux associations sportives et culturelles.

Offrez à vos jubilaires en cadeau d'anniversaire, le journal original de ce jour inoubliable!

021 312 96 13
www.retro-magazines.ch

RétroMagazines SA



-15%
Pour toute commande passée avant le 31.12.2020

VOUS ROULEZ A

40 Km/H

PRUDENCE

NEOSICURA.CH
021 828 28 28



Fermetures et adaptations des infrastructures

Afin de respecter les normes établies par la Confédération, la Municipalité a décidé dès le 17 mars de la fermeture des différentes installations sportives et des lieux culturels de la Ville, ainsi que du marché. La liste complète de ces sites a été publiée et tenue à jour sur le site internet de la Ville.

La collecte des déchets ménagers a eu lieu de manière régulière, avec les précautions nécessaires. Une déchetterie a été fermée au plus fort de la crise, l'autre est restée ouverte, mais son utilisation très limitée.

En matière de chantiers, la Ville a strictement appliqué les directives fédérales et cantonales; elle ne les a donc pas formellement interdits mais a exigé que les prescriptions de protection sanitaires soient respectées. Par ailleurs, la Ville a reporté l'ouverture de nouveaux chantiers, dont elle est maître d'ouvrage.

«Chaque direction de l'administration a **concentré ses effectifs**, hiérarchisé et **réorganisé les tâches** tout en favorisant le **télétravail**.»

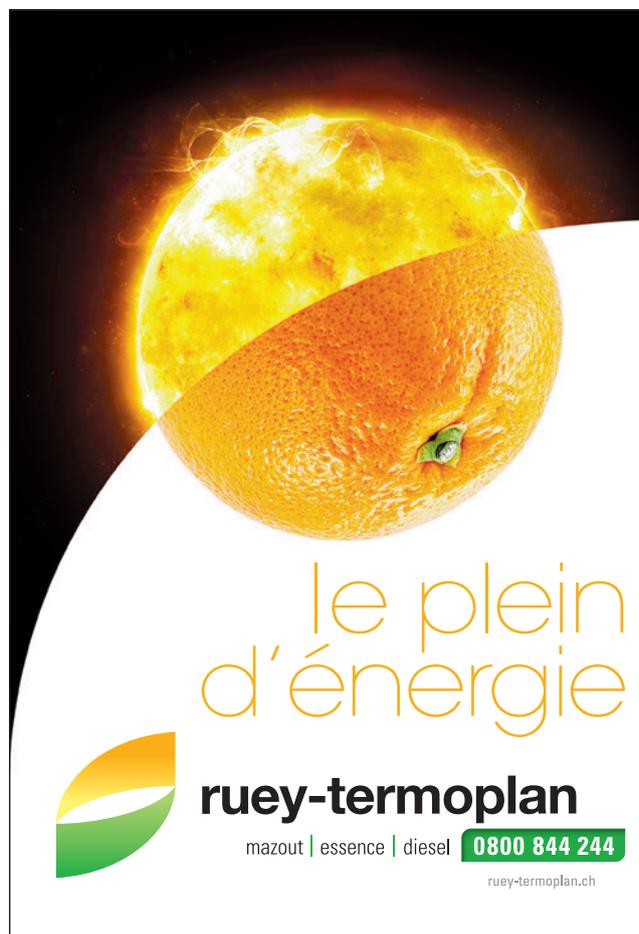
La culture, différemment

Les entités culturelles de Pully ont réagi pour proposer des prestations adaptées à la situation exceptionnelle. Ainsi, il est possible de voir l'exposition «Paris en fête» depuis chez vous! Grâce à l'exposition virtuelle, vous pouvez profiter d'une visite salle par salle, jalonnée d'images, de vidéos et de liens pour approfondir les sujets qui vous intéressent. L'Archéolab propose une initiative similaire. Plus d'informations sur www.museedartdepully.ch et sur www.archeolab.ch. Par ailleurs, le Musée d'Art de Pully a rouvert le 12 mai et prolonge l'exposition «Paris en fête» jusqu'au 26 juillet.

Quant à la Bibliothèque, non seulement elle a gardé le lien avec ses lecteurs en organisant ses groupes de lecture par vidéoconférence et des lectures d'histoires aux enfants sur les réseaux sociaux, mais sa réouverture mi-mai a vu la mise en place d'un service de livraison à vélo pour les personnes de plus de 65 ans à risque résidant à Pully. Toutes les infos sur bibliotheque.pully.ch

Retour progressif à la normale

Par paliers, dès le 27 avril, les différents commerces et prestations de la Ville ont pu rouvrir leurs portes. De manière générale, la population a très bien respecté les règles du déconfinement et continue de le faire. La Municipalité de Pully a reçu de nombreux remerciements des habitants de la Ville et du Conseil communal pour les actions mises en place durant cette période. ■



Le plein d'énergie

ruey-termoplan
mazout | essence | diesel **0800 844 244**
ruey-termoplan.ch




alphazoom
Votre entreprise a le premier rôle

Présentez votre commune en vidéo
...et dynamisez votre image !

-  environnement
-  culture, sports & loisirs
-  infrastructures

alphazoom sàrl Communication audiovisuelle
Vidéo d'entreprise
Films pour communes

Tél.: +41 21 635 05 06
info@alphazoom.ch
www.alphazoom.ch

PolCom! Les polices sur le front du coronavirus

Les communes vaudoises ont répondu à l'appel du canton! Leurs polices (PolCom), qui gèrent la sécurité publique des quelque 60% de la population vaudoise, ont associé leurs forces sécuritaires à celles de la Police cantonale. Aperçu.



Pascal Petter
Secrétaire général
des Polices communales
vaudoises

Les polices communales se sont toutes montrées à la hauteur des tâches qui leur ont été confiées, dans le respect de la Loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV). Les effectifs en présence, des agents en formation aux commandants, femmes et hommes, toute hiérarchie confondue, ont de concert favorisé le succès des missions pilotées par l'Etat-major cantonal de conduite.

Outre la Police municipale de Lausanne (PML), les polices communales se répartissent ainsi d'ouest en est du canton: Nyon Région (PNR), Région Morges (PRM), Ouest lausannois (POL), Nord vaudois (PNV), Est lausannois (PEL), Lavaux (APOL), Riviera (ASR) et Chablais vaudois (EPOC). La police municipale de la capitale et les huit corps de polices intercommunales totalisent 1042 policiers au 1^{er} janvier 2020 (police judiciaire de Lausanne comprise), soit quasi autant que l'ensemble des effectifs de la Police cantonale vaudoise, Gendarmerie et Police de sûreté confondues.

Au plus près des citoyens sur le terrain

En période de crise comme celle que nous traversons encore, malgré un début de retour à la normale depuis la mi-mai, la Police coordonnée trouve ainsi tout son sens, sa pertinence et son efficacité au service d'une population déstabilisée, désécurisée et atteinte dans sa santé. Nos condoléances vont aux familles touchées par le deuil, et nos souhaits de prompt rétablissement à celles qui combattent encore, aux urgences ou à résidence, cette incroyable

et soudaine pandémie. Bill Gates avait pourtant prédit un tel scénario en 2015 déjà, mais aucune nation ne s'y était vraiment préparée...

Au-delà de toute considération politico-philosophique, et des bilans que tireront les gouvernements des mesures prises pour lutter contre le coronavirus (outre se préparer à une hypothétique seconde vague dans le courant des mois à venir...), il convient de renouveler de vifs remerciements à celles et ceux qui ont occupé le terrain. Aux aguets face aux comportements à risque des plus insouciantes, les forces de l'ordre étaient, et le sont toujours, continuellement disponibles pour soutenir la population. Relevons à cet égard aussi la mutualisation des ressources humaines et logistiques que cette collaboration a permise.

Gendarmes, agentes et agents de police ont lutté ensemble pour contenir la maladie. Une part des applaudissements quotidiens de 21h00, sur les balcons du canton, mérite de leur être attribuée. Car une fois revenus à leurs missions quotidiennes, à leurs tâches habituelles, sans doute ces policières et policiers seront-ils oubliés pour ce qu'ils ont contribué à faire par leur présence et leurs contrôles: sauver des vies.

Collaboration efficace entre la Police cantonale et les polices communales

La collaboration entre PolCant et PolCom, dictée par les événements et placée sous l'égide de l'EM Covid19, se doit d'être soulignée. Non seulement pour le succès des opérations menées par toutes les entités présentes sur le terrain (gendarmes, policiers, pompiers, protection civile et métiers de la santé), mais en raison aussi du caractère par-

ticulier de cette collaboration qui a vu fusionner, en quelque sorte, les prérogatives opérationnelles et judiciaires de chacun au service du bien commun; au profit de la préservation de la santé publique. Tout ceci bien sûr non sans avoir dû sévir, parfois, à l'endroit de citoyennes et citoyens peu respectueux des directives du Conseil fédéral...

C'est donc dans ce contexte particulier que la Police coordonnée a entièrement rempli sa mission. Mais c'est aussi l'assurance formelle que les neuf corps des Polices communales vaudoises continueront, une fois la crise passée et rendus à leurs compétences de proximité urbaine, à favoriser dans leur sphère d'activité respective la sécurité de leurs concitoyens. ■

#ELODigital

L'efficacité numérique au service de votre commune.



PROTOCOL DIGITAL INFORMATIQUE **ELO** BUSINESS PARTNER
 Votre gestion électronique de documents

ELO solution GED/ECM pour les Communes

- > Simplifiez la recherche, le partage et la traçabilité de vos documents.
- > Soyez conforme aux directives cantonales et fédérales sur l'archivage.
- > Automatisez vos processus et les prises de décisions tout simplement.

Gestion documentaire, Archivage, Processus, Collaboration Avec ELO.

Tél. **021 623 77 77**

www.protocol.ch

Gestion documentaire · Archivage · Processus



PERSONNES SENIORS ET À MOBILITÉ RÉDUITE

- Recherche de terrains constructibles
- Création de logements adaptés au cœur d'un environnement de sécurité et de liberté
- **Nouveau !** Développement du concept **Résidences SERVA**



Découvrez notre Résidence **SERVA**
 Les Charmes : www.lescharmesdepayeme.com

MAINTIEN À DOMICILE

- Aménagement, adaptation et accessibilité chez vous
- Accompagnement individuel et suivi des besoins à long terme
- Proposition et coordination des interventions techniques par des professionnels de l'immobilier

Sécurité, sérénité et autonomie, un respect que vous vous devez et que l'on vous doit.

Contactez-nous :

SERVA Alvazzi | ZI des Taborneires 2 - 1350 Orbe

Johanna Calame | 024 442 95 54 | www.serva-alvazzi.ch

Recette printanière des Paysannes vaudoises

Fondée en 1931, l'association des Paysannes vaudoises a pour buts de favoriser le rapprochement et la compréhension entre les milieux citadins et ruraux, promouvoir les produits du terroir et défendre les intérêts agricoles. Cette recette facile symbolise en effet ces objectifs. Bon appétit!

Cette recette, issue du recueil intitulé «Nos meilleures recettes» actuellement épuisé, est proposée par les membres de la commission culinaire du comité des Paysannes vaudoises, Mireille Ducret, Corinne Nicod et Maud Monnier Décoppet. Merci à elles! Les missions de cette commission sont de soutenir l'agriculture vaudoise, faire connaître les produits de son terroir, redonner le goût du bien-manger et revisiter son patrimoine culinaire et l'apprécier sous toutes ses formes.

INGRÉDIENTS

2,5 dl de **vin blanc**

3 **échalotes** ou 1/2 oignon

1 c.s. de **beurre**

300 g de **jambon**

3 c.c. de **moutarde**

3 c.s. de **ciboulette** ciselée

1 c.s. d'**estragon** haché finement

Poivre

3 dl de **gelée en poudre**

Facultatif: 2 ou 3 **œufs cuits durs**

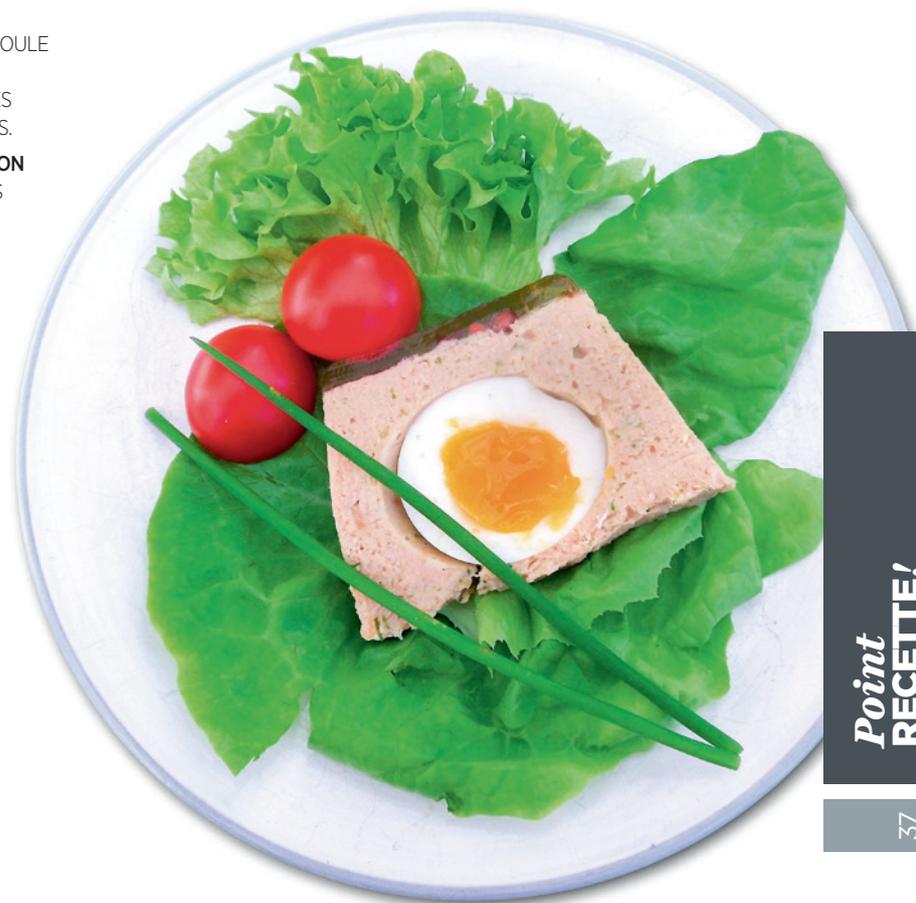
Mousse au jambon

FACILE

POUR UN MOULE
À CAKE OU
DES MOULES
INDIVIDUELS.

PRÉPARATION
30 MINUTES

**TEMPS
DE REPOS**
MINIMUM
1 HEURE



1 Faire revenir les échalotes ou l'oignon dans le beurre. Couper le jambon en lanières.

2 Passer dans le mixer: le jambon, 3 c.s. de vin blanc, les échalotes, la moutarde, 1 c.s. de ciboulette et l'estragon jusqu'à obtention d'une purée fine. Ajouter le poivre.

3 Avec le reste du vin blanc, préparer la gelée en suivant les instructions. Mettre refroidir, mais sans laisser prendre.

4 Au fond du moule, mettre 1/2 cm de gelée, répartir la ciboulette dessus. Placer quelques minutes au réfrigérateur jusqu'à ce que la gelée soit solidifiée.

5 Ajouter le reste de gelée à la mousse et bien mélanger.

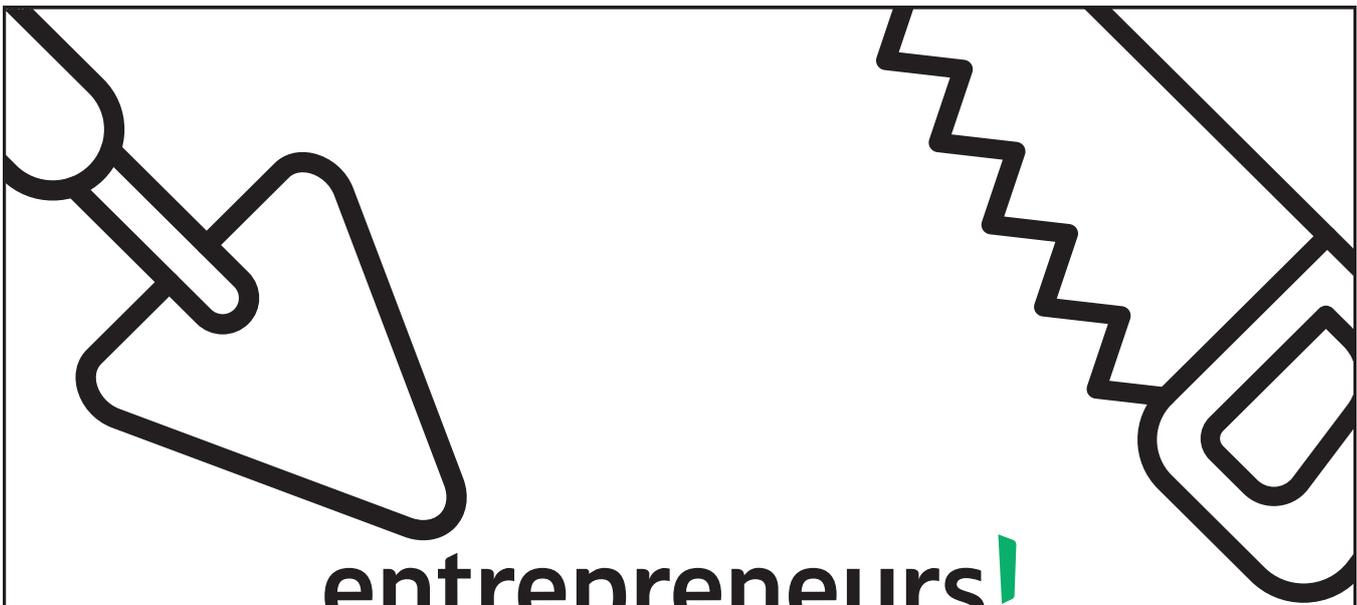
6 Remplir la moitié du moule avec la mousse et éventuellement y enfoncer les œufs durs entiers. Remplir avec le reste de mousse.

7 Faire prendre au minimum une heure au frais.

8 Pour démouler, plonger le moule quelques instants dans de l'eau chaude. Mettre sur un plat à cake garni de feuilles de salade. Couper en tranche et servir avec un toast par exemple.

Remarque

Cette mousse peut très bien être utilisée pour garnir des petits choux, des toasts pour l'apéritif, des pains sandwichs, des tomates, etc.



entrepreneurs!
fédération vaudoise

Choisissez
la **bonne**
entreprise !

Téléchargez l'application « **FVE Annuaire** »
via l'**Apple Store** ou **Google Play** ou consultez
l'annuaire en ligne www.fveconstruction.ch



Télécharger dans le
Mac App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play



Zoom sur les armoiries communales vaudoises

Point CommUNE!, en collaboration avec les Archives cantonales vaudoises, vous propose de découvrir, en couleurs et en patois, la signification de quelques blasons et sobriquets communaux. Universellement le cœur symbolise l'amour. Ici, prenons-le comme le symbole de la solidarité durant la pandémie.



Le Brassus

BLASONNEMENT Parti d'or au lion de sable, et d'azur à la fasce ondée, accompagnée en chef d'un cœur et en pointe de trois étoiles, le tout d'argent.

HISTOIRE Le Brassus doit sa naissance à des industries implantées dès 1555 sur le cours du ruisseau qui a donné son nom à la localité. Seigneurie jusqu'en 1684,

avec un château devenu l'Hôtel de la Lande, Le Brassus appartient alors aux familles Varro et Chabrey, de Genève. Les armes Varro, brisées par changement d'émaux, ont été parties avec les armes Chabrey pour former les armoiries publiées en 1927.

SOBRIQUET

Le Chenit se compose de trois fractions de commune (Le Sentier, L'Orient et Le Brassus), ainsi, les habitants n'ont pas de sobriquet. A noter que les habitants de la Vallée de Joux, se nomment les Combiers.



Berolle

BLASONNEMENT

De gueules au cœur d'argent chargé de deux sapins arrachés de sinople.

HISTOIRE Dès le Moyen Age, Berolle fit partie de la baronnie de Mont-de-Grand, tout en payant une dime au couvent de Romainmôtier. Devenu seigneurie indépendante au XVII^e siècle, ce village passa dans les mains d'une série de propriétaires, dont le dernier fut Jaques Necker, baron de Coppet, le célèbre financier. Ces armoiries, adoptées en 1919, ont été composées d'après une ancienne marque forestière de la commune.

NOM DES HABITANTS Les Sangsues.

Jongny

BLASONNEMENT

D'azur à la cloche accompagnée en chef de deux étoiles et en pointe d'un cœur, le tout d'argent.



HISTOIRE Jongny fit des siècles durant partie

de la grande paroisse de Corsier. Avant la Réformation, il s'y trouvait déjà une chapelle, dédiée à saint Laurent et pourvue d'une cloche datant de 1504. Les armoiries communales, adoptées en 1924, ont repris le cœur et les étoiles des armoiries de Corsier. Ces meubles entourent la cloche de l'ancienne chapelle, actuellement au collège de Jongny.

SOBRIQUET Lè Dèfreguelyi (les déguenillés, c'est-à-dire vêtu de guenilles, habits déchirés).

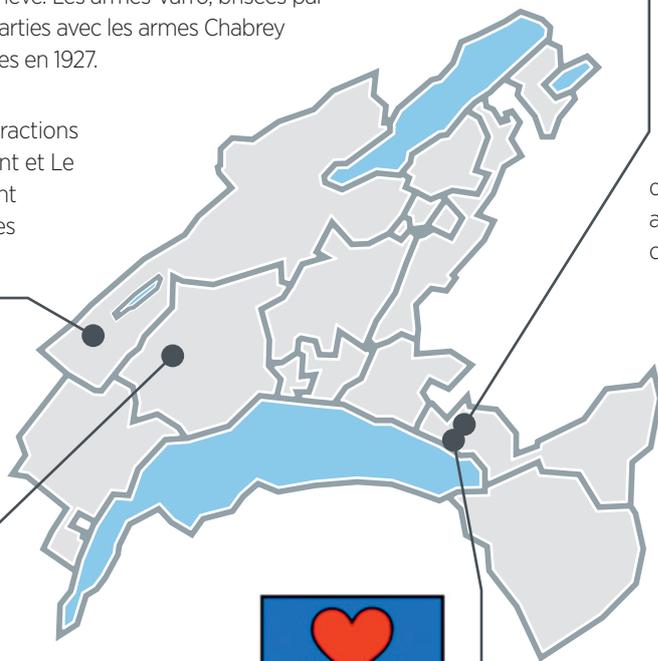
Corseaux

BLASONNEMENT D'azur à deux étoiles d'or en fasce, accompagnées en pointe d'un croissant du même et en chef d'un cœur de gueules.



HISTOIRE Ce village apparaît dans quelques chartes du XIII^e siècle, époque à laquelle il faisait déjà partie de la grande paroisse de Corsier, dont il suivit les destinées jusqu'au début du XIX^e siècle. Adoptées en 1900, les armoiries de Corseaux comportent le cœur des anciennes armes de Corsier, accompagné d'autres meubles distinctifs.

SOBRIQUET Lè Corsacu (écorche-culs).



Je ne suis pas sûr d'utiliser les bonnes armoiries, que faire ?

Les communes qui souhaitent obtenir le blasonnement de leurs armoiries enregistrées ou leur représentation graphique peuvent le faire auprès des Archives cantonales vaudoises ou directement sur le site de l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle (www.ige.ch/suche).

Agenda UCV

<p>COMITÉ DE L'UCV</p> <p>Jeudi 2 juillet 7h00 - Bussigny</p> <p>Mercredi 19 août 7h00 - Bussigny</p> <p>Mardi 15 septembre 12h00 - Lausanne</p>	<p>CONSEIL DES 50</p> <p>Jeudi 25 juin 14h00 Chavornay</p> <p>Jeudi 17 septembre 14h00 Mont-sur-Rolle</p>	<p>GROUPE DES VILLES</p> <p>Mardi 1^{er} septembre 7h30 Lausanne</p> <p>Mardi 3 novembre 7h30 Lausanne</p>	<p>GROUPE BOURGS & VILLAGES</p> <p>Mercredi 22 juin 14h00 Veytaux</p> <p>Mercredi 9 septembre 14h00 Bussy-Chardonney</p> <p>Mercredi 25 novembre 14h00 Villarzel</p>	<p>UCV</p> <p>Jeudi 17 septembre AG pour les délégués uniquement Savigny</p> <p>Samedi 12 juin 2021 AG et Journée des communes vaudoises Payerne</p>
--	--	---	--	---

Vous pouvez retrouver toutes les dates des séances des organes de l'UCV sur www.ucv.ch/agenda

Agenda associations

<p>AVSM</p> <p>vendredi 2 octobre 70^e Assemblée générale Bex</p>	<p>AVDCH</p> <p>Assemblée générale reportée</p>	<p>ACVBC</p> <p>Report: vendredi 7 mai 2021 Assemblée générale Yverdon-les-Bains</p>	<p>aVDaas</p> <p>Assemblée générale reportée</p>	<p>AVIATCO</p> <p>vendredi 6 novembre Assemblée générale Vallée de Joux</p>	<p>SOPV</p> <p>vendredi 20 novembre Assemblée générale Pully</p>	<p>CDPV</p> <p>vendredi 13 novembre Assemblée générale Centre TCS Cossonay</p>
---	--	--	---	---	--	--

Formations et prestations de l'UCV

Découvrez les formations proposées par l'UCV aux élus, cadres et employés communaux sur www.ucv.ch/formations

Des questions juridiques, financières ou en lien avec le pilotage communal? Les experts de l'UCV vous proposent des solutions au 021 557 81 30.

Mentorat entre élus



Un programme d'accompagnement inédit dans le canton de Vaud. L'objectif? Que l'expérience des uns bénéficie aux autres!

www.ucv.ch/mentorat

UCV App

Retrouvez les actualités de l'UCV et les articles du *Point CommUNE!* au format numérique sur l'application UCV.



L'UCV sur LinkedIn



Suivez-nous aussi sur LinkedIn et restez au courant de toutes nos actualités!

www.linkedin.com/company/ucv

Cave de la Crausaz Féchy



Féchy AOC La Côte

Vente directe à la propriété

Cave ouverte tous les jours
lu-ven 7h - 12h / 13h - 18h
samedi 8h - 12h / 14h - 17h

Chemin de la Crausaz 3 - Féchy
021 808 53 54 - www.cavedelacrausaz.ch



Grappy Jus de raisin

sans sucre ajouté,
légèrement gazéifié
et sans alcool

NOUVEAU



LIAUDET PIAL RÉHABILITATION

RÉPARATION PAR LE GAINAGE DES CANALISATIONS



AVANT

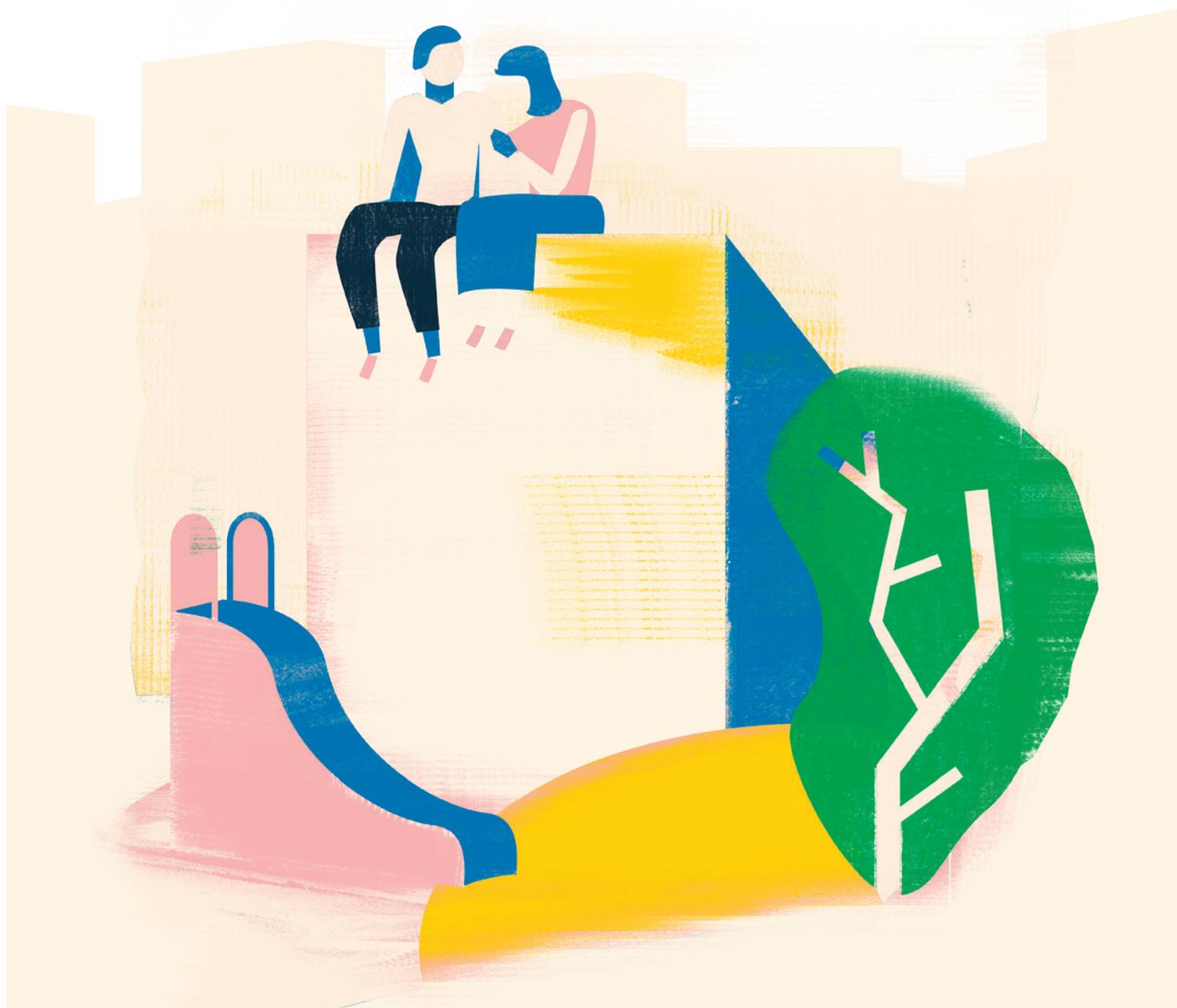
APRÈS

ECOENTREPRISE
CERTIFICATION
EXCELLENCE

DEVELOPPEMENT DURABLE
RESPONSABILITE SOCIALE

Intervention **24/7** numéro gratuit **0800 621 621** www.liaudet-pial.ch

Promouvoir le bien habiter



CRÉATEUR DE LOGEMENTS À LOYER ABORDABLE

Coopérative d'habitation reconnue d'utilité publique et sans but lucratif, nous sommes au service du développement de toutes les communes vaudoises. Notre capacité d'investissement nous permet de gérer toutes les étapes d'un projet, sans risque financier pour les administrations publiques.

C'est parce que nous refusons de spéculer sur nos objets immobiliers que nous pouvons proposer des loyers abordables*. Fidèle à nos valeurs fondatrices que sont le respect et la confiance, nous avons à cœur d'offrir à nos sociétaires la meilleure qualité de vie possible. C'est cela que nous appelons le « bien habiter ».

* Le loyer pour un logement de 3 pièces (77m²) au Chemin de Maillefer 125 à 137 au Mont-sur-Lausanne s'élève par exemple à CHF 1'366.-